

VILLE DE LILLE
Secrétariat Général



COMMISSION DES FÊTES ET CEREMONIES

Je vous prie de bien vouloir assister à la réunion de la Commission des Fêtes et Cérémonies qui aura lieu à l'Hôtel de Ville salle de réunion du Cabinet des Adjoint, le mardi 29 Juin 1971 à 18 heures 30.

ORDRE DU JOUR

- 1) Fête de la Bière
- 2) Fête de l'Aviation
- 3) Tour d'Horizon 1972.
- 4) Illuminations foire de septembre.
- 5) Illuminations fêtes de fin d'année.
- 6) Questions diverses (tournoi de football villes jumelées).

Hôtel de Ville, le 24 juin 1971

L'Adjoint au Maire
Président de la Commission
des Fêtes et Cérémonies.

C. CATESSON

COMMISSION DES FÊTES ET CEREMONIES

Séance du 29 juin 1971



La Commission des Fêtes et Cérémonies s'est réunie à l'Hôtel de Ville, le 29 juin 1971 à 18 heures 30, salle de réunion du Cabinet des Adjointes, sous la présidence de M. Claude CATESSON, Adjoint délégué aux Fêtes et Cérémonies publiques.

Etaient présents :

M. BOUTILLEUX	Conseiller Municipal
M. DERNONCOURT	"
M. LEFEVRE	"
M. MIGLOS	"
M. SIROT	"



Etaient excusés :

M. le Dr DURIER	Conseiller Municipal
M. HUET	"
Mme LASSON	"

Assistait à la séance :

M. HOUZE	Chef de Bureau
----------	----------------

Secrétaire de séance :

M. DELPLANQUE	Chef du Service des Fêtes et Cérémonies publiques.
---------------	--

*

* * *

A l'occasion de la première réunion de la Commission des Fêtes, M. Claude CATESSON souhaite la bienvenue à ses collègues et formule le vœu que les séances de travail de cette assemblée se fassent dans un climat sympathique et de bonne humeur : condition nécessaire pour des personnes qui ont pour mission d'étudier et d'organiser des fêtes et réjouissances populaires.

Avant d'aborder les questions de l'ordre du jour, M. CATESSON donne la parole aux commissaires pour connaître leurs intentions et leurs préoccupations en matière de festivités locales.

Tous les commissaires sont unanimes pour maintenir et intensifier, avec des formules nouvelles, les fêtes des quartiers de la Ville.

On constate, en effet, qu'en dehors de très grandes manifestations, la population avide d'air et d'espace, quitte les grandes agglomérations pour se rendre, la voiture aidant, soit à la campagne soit à la mer et se désintéresse complètement des festivités traditionnelles. La Ville de Lille n'échappe pas à cette règle, alors que l'activité est grande les jours de semaine, les dimanches et jours de fêtes les rues de la Ville sont désertes.

.../...

Il est donc indispensable de repenser le problème des festivités. Après les vacances la Commission se réunira pour étudier et tracer les grandes lignes du calendrier de l'année 1972. M. CATESSON demande aux commissaires de rassembler des idées et de faire un effort d'imagination pour trouver des formes nouvelles de manifestations et réjouissances populaires. Il faut rompre avec la routine et essayer d'une part, d'intéresser la population et d'autre part, de retenir à Lille une jeunesse qui a trop tendance à aller chercher hors des frontières les distractions qu'elle ne trouve pas chez elle.

Pour atteindre ce double but, la Commission pense qu'il est nécessaire qu'une collaboration plus étroite se fasse avec les Comités de Quartiers, les Unions Commerciales et l'Administration Municipale.

M. CATESSON annonce qu'une enquête est en cours auprès d'un certain nombre de villes de France et de Belgique pour connaître la nature et le programme des fêtes et aussi le montant des crédits alloués à l'organisation de leurs manifestations.

Il est ensuite passé à l'examen des questions figurant à l'ordre du jour.

COMMISSION DES FETES ET CEREMONIES

Séance du 29 juin 1971

Kermesse de la Bière

M. CATESSON informe les commissaires des entretiens qu'il a eus avec M. DESCHODT, Président du Comité d'organisation de la Fête de la Bière, au sujet d'une troisième kermesse. Malgré le succès remporté l'an dernier, le résultat financier s'est avéré nettement déficitaire.

Les responsables ne veulent plus tenter une nouvelle aventure sans obtenir la caution financière de la Ville.

La Ville de Lille se doit d'aider les bonnes volontés et d'assurer aux organisateurs l'appui matériel et financier de la Ville pour assurer le succès de cette fête populaire prévue les 8, 9 et 10 octobre 1971.

Une décision rapide était donc nécessaire pour rassurer le Comité d'organisation et lui permettre de trouver rapidement les vedettes de cette kermesse. Ce qui explique la décision prise par le Conseil Municipal au cours de sa réunion du 25 juin 1971 (délibération n° 71/40).

Afin de lui donner une dimension nouvelle, le Comité a décidé de choisir le stade Henri Jooris pour dresser un chapiteau de quatre à cinq mille places. Le Comité de soutien du L.O.S.C., les Unions Commerciales et quelques grosses firmes lilloises apporteront leur concours à cette réjouissance populaire; la Ville, quant à elle, mettra tout en oeuvre sur le plan matériel pour aider les organisateurs. M. CATESSON informe la Commission que le Docteur MATRAU, Conseiller Municipal, représentera la Ville au sein du Comité.

En 1970, l'Administration Municipale avait décidé de régler sous forme de subvention, certaines dépenses de la kermesse de la bière. Le montant de ces frais est maintenant connu et s'élève à la somme de 2.463,20 F.

M. CATESSON propose de régler le contentieux de cette affaire dès que sera connu le bilan financier de la prochaine manifestation.

COMMISSION DES FETES ET CEREMONIES

Séance du 29 juin 1971

Semaine Franco-Belge de l'Aviation

M. CATESSON informe la Commission des pourparlers qui sont engagés avec M. DIDIER, Président de l'Association des Anciens de l'Aviation, pour organiser à Lille du 10 au 17 octobre 1971 une grande semaine Franco-Belge de l'Aviation.

Le programme comprendrait :

Du 10 au 17 octobre : projections de films sur l'aviation dans les cinémas de Lille.

Salle Roger Salengro : une exposition de deux avions Blériot, de maquettes et de matériel d'aviation, etc...

Place du Général de Gaulle : exposition d'un avion.

Rue Neuve : concours de vitrines et exposition d'une fusée dans la rue, qui serait pour la circonstance interdite à la circulation automobile.

Le Dimanche 17 octobre à 10 heures : défilé et concert par quatre formations musicales (Musique de l'air française, Musique de l'air belge, Musique du 43e R.I. et Harmonie Municipale).

- à 11 heures 30 : dépôt d'une gerbe au Monument aux Morts.

- à 12 heures : réception à l'Hôtel de Ville.

- à 13 heures : déjeuner des personnalités au Cercle Militaire.

- à 15 heures : Champ de Mars :

Exhibitions de motards de la police et de la gendarmerie,

Parachutistes belges et descente d'une jeep par hélicoptère,

Démonstrations aériennes par la Patrouille Belge et les avions de la base de Cambrai-Epinoy,

Atterrissage d'un avion en présence de M. DELSALLE, 1er lillois ayant atterri en 1918 sur l'Esplanade.

Ce projet est susceptible de modifications. Des réunions de travail sont prévues au mois de septembre pour mettre ce programme définitivement au point.

Aucune participation financière n'est demandée à la Ville. Les frais qui seront engagés pour le transport des appareils sont évalués à 8.000 F. Les organisateurs estiment que les droits d'entrée à l'exposition et la vente de programmes doivent largement couvrir les frais d'organisation de cette grande manifestation aérienne. Il va s'en dire que la Ville apportera tout son concours sur le plan matériel.

Les commissaires se montrent extrêmement favorables et souhaitent que les services municipaux se mettent à la disposition du Comité pour que cette fête, d'un genre nouveau pour les lillois, obtienne tout le succès qu'elle mérite.

COMMISSION DES FETES ET CEREMONIES

Séance du 29 juin 1971

Illuminations des foires
et des fêtes de fin d'année

En examinant la comptabilité du service des fêtes, M. CATESSON a remarqué certaines anomalies dans le règlement des dépenses.

Il est exact que les frais d'acquisition de matériel destiné au restaurant municipal sont imputés sur les crédits du service des fêtes. M. CATESSON trouve également anormal que les locations de motifs lumineux utilisés pour les foires et illuminations soient commandées par un autre service alors que la dépense est payée sur ses crédits.

Ces frais de location d'élèvent à plus de 100.000 F par an. Le Président estime que la Ville aurait peut-être intérêt à faire l'acquisition de ce matériel, utilisé chaque année à différentes reprises, et à confier le montage au personnel spécialisé des services techniques.

Les frais d'acquisition seraient probablement rapidement amortis et on éviterait ainsi le paiement, chaque année, d'une dépense importante de location et de main-d'oeuvre.

La Commission demande que ce projet soit soumis à l'examen de la Commission des Bâtiments Communaux.

COMMISSION DES FÊTES ET CEREMONIES

Séance du 29 juin 1971

Tournoi de football des villes jumelées

Tous les deux ans, l'Association Sportive Ampère, dont le siège est à Lille 65, boulevard Montébello, organise un tournoi international de football avec les équipes des villes jumelées à Lille et la participation de formations régionales et d'autres clubs français.

Ce tournoi se déroule à l'occasion des fêtes de Lille sur tous les stades de la Ville.

Cette manifestation sportive nécessite de longs mois de travail. Avant d'engager les pourparlers avec les différents clubs, M. WASSON, Président de cette association, demande s'il peut compter sur l'aide financière de la Ville pour couvrir les frais d'organisation.

Considérant le succès remporté par les précédents tournois, la Commission des Fêtes émet un avis favorable pour inscrire cette compétition sportive au programme des fêtes de Lille de 1972 et propose de fixer à 40.000 F le montant de la subvention à l'Association Sportive Ampère.

o
o o

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 heures 30.

Le Président de la Commission,

C. CATESSON.

Le Secrétaire,

A. DELPLANQUE.

VILLE DE LILLE

Secrétariat Général



COMMISSION DES FÊTES ET CEREMONIES

Je vous prie de bien vouloir assister à la réunion de la Commission des Fêtes et Cérémonies qui aura lieu à l'Hôtel de Ville, salle de réunions du Cabinet des Adjointes, le jeudi 9 septembre 1971 à 18 heures 30.

ORDRE DU JOUR

- 1) Fête de l'Aviation
- 2) Fête de la Bière
- 3) Concours de pétanque
- 4) Problèmes budgétaires
- 5) Affaires diverses

Hôtel de Ville, le 31 août 1971.

L'Adjoint au Maire,

Président de la Commission
des Fêtes et Cérémonies,

C. CATESSON

COMMISSION DES FETES ET CEREMONIES

Séance du 9 septembre 1971

Fête de l'Aviation

M. le Président rend compte de l'évolution des pourparlers concernant la préparation et l'organisation de la "Semaine de l'Aviation" qui se déroulera à Lille, du 9 au 17 octobre 1971, et sera organisée par l'Association Nationale des Officiers de Réserve de l'Armée de l'Air, "Les Vieilles Tiges", les Anciens de Faidherbe, Le Llyons-Club, et l'Escadrille du Souvenir.

En voici les grandes lignes :

A) Semaine du 9 au 17 octobre 1971

La semaine débutera, le 9 octobre 1971 à 14 heures 30, par l'inauguration, Salle Roger Salengro, de l'exposition organisée avec la participation de l'Armée de l'Air qui présentera les maquettes du Stand du Bourget.

Outre des photographies et documents, y figureront également un Blériot, une Demoiselle Santos-Dumont, un T6 (Pou du Ciel) une nacelle d'aéronaute, des parachutes, une maquette de fusée, etc...

Le prix d'entrée a été fixé à trois francs. Des réductions seront accordées aux enfants (deux francs) et groupes scolaires (1 franc).

Deux avions seront installés sur la Place du Général de Gaulle, le premier à proximité de la statue de la "Déesse", le second au-dessus de l'entrée de la salle Roger Salengro, sur l'immeuble de la Grand'Garde.

Des contacts seront pris avec la Chambre Syndicale du Cinéma pour le passage de films d'aviation sur les écrans lillois.

Une conférence sera donnée par M. Albert DUCROCQ, journaliste, le 16 octobre 1971 vers 17 heures, au cinéma Bellevue. M. DUCROCQ dédicacera également ses oeuvres dans une grande librairie du Centre.

Un concours de vitrines et des baptêmes de l'Air sont également prévus.

B) Dimanche 17 octobre 1971

La journée débutera à 10 heures, par un défilé de trois sociétés de musique qui se rassembleront à Fives, place Catinat et place Jacques Febvrier pour converger vers la place du Général de Gaulle où, à 11 heures, aura lieu une cérémonie du lever des couleurs.

Les sociétés (Musique de la Deuxième Région Aérienne, Harmonie Municipale de Lille et Grande Fanfare d'Armentières) seront suivies d'un véhicule supportant des calicots annonçant la manifestation ainsi que des maquettes d'avions.

M. LEFEBVRE préconise de profiter de ces cortèges pour faire vendre des programmes. M. DERNONCOURT propose de faire appel aux jeunes de l'Association "Prémi-Air-Para". M. SIROT signale quant à lui, que le club de parachutistes de Bondues pourrait être aussi sollicité. M. CATESSON adopte ces suggestions et informe, d'autre part, qu'une demande a été faite à son collègue M. l'Adjoint ALLARD, pour obtenir le concours des Associations de l'Office Municipal de la Jeunesse.

Les membres de la Commission apprécient l'idée de numérotter les programmes et de les faire participer à un tirage au sort qui permettrait d'obtenir des baptêmes de l'air ou voyages offerts par les compagnies aériennes.

M. le Docteur DURIER exprime le souhait de faire partir l'un des cortèges du Quartier des Quatre Cents Maisons.

Après la cérémonie du lever des couleurs et une courte audition de musique, les personnalités gagneront l'Hôtel de Ville, où une réception se situerait vers 11 heures 30.

A 13 heures, en la salle de l'Hospice Comtesse rue de la Monnaie, un banquet, au cours duquel une choucroute garnie sera servie, réunira quelque trois cents personnes. A l'exception de quelques personnalités, ce déjeuner sera payant et son prix a été fixé à vingt francs.

A 15 heures, sur le Champ de Mars, aura lieu la Fête Aérienne.

Le public y accédera gratuitement et pourra assister notamment à :

- envol du sphérique "Ville de Lille",
- démonstration des parachutistes de Bondues,
- atterrissages d'un caudron G3 et du Bréguet 941 pesant 33 tonnes et contenant 50 passagers,
- passage dans le ciel d'une patrouille de SMB2 de la Base de Cambrai,
- exercices d'hélicoptères de la Protection Civile,
- survol par une Escadrille des Anciens de Paris,
- exercice de prise au sol d'une banderole portant l'inscription "Vive Lille",
- audition par la Musique du 43e R.I.

Le projet de budget de cette manifestation a été arrêté aux chiffres suivants ::

<u>RECETTES</u>		<u>DEPENSES</u>	
Vente de programmes	15.000	: Frais de transport d'appareils :	
		: Blériot	4.000
Exposition-Produit des		: G 3	5.000
entrées	10.000	: Demoiselle	750
		: T 6	1.000
Concession d'une		: Déplacement de poteaux	3.000
buvette	2.000	: (sur le Champ de Mars)	
		: Assurances	2.000
		: Droits d'auteurs	250
		: Services d'ordre et divers	4.000
		: Dépenses imprévisibles	7.000
	<u>27.000</u>	:	<u>27.000</u>
		:	

L'Association Nationale des Officiers de Réserve de l'Armée de l'Air (Ass. de 1901) se chargera de la partie financière de cette manifestation.

En dehors de l'aide matérielle, les organisateurs ne sollicitent aucune participation financière de la Ville.

S'agissant d'une manifestation lilloise, M. MIGLOS et ses collègues pensent qu'en cas de déficit, le problème pourrait être soumis à l'Administration Municipale en vue d'obtenir une subvention de la Ville à l'A.N.O.R.A.A.

A l'unanimité, les Commissaires se montrent satisfaits mais insistent pour qu'une très large publicité par affiches soit donnée dans toutes les communes de la Communauté Urbaine et même en Belgique.

En ce qui concerne les craintes exprimées quant aux questions de sécurité et d'assurances, M. CATESSON fait connaître que les Services de la Police de l'Air ont été consultés et que le projet de contrat réalisé par la Compagnie qui a assuré le meeting du Bourget a été soumis au Service Contentieux de la Ville.

COMMISSION DES FETES ET CEREMONIES

Séance du 9 septembre 1971

Kermesse de la Bière

M. CATESSON informe les Commissaires que la kermesse de la Bière n'aura pas lieu cette année. Le Comité, faute de trouver une date lui convenant parmi celles proposées par le responsable chargé de l'organisation, a décidé de reporter cette fête au printemps prochain.

Le Comité propose que cette manifestation populaire puisse figurer au programme des fêtes de Lille. Le chapiteau de 5.000 places serait installé sur l'allée centrale de la Place de la République.

M. RIGOT, 67 avenue Jean-Jaurès à AUTREY-LES-GRAY (Haute-Saône), spécialiste de ce genre de spectacle, se chargera de tout; seules la publicité et la vente des programmes seront assurées par le Comité de la kermesse de la bière de Lille.

La Commission prend acte de cette information et émet un avis favorable de principe. La question sera revue lors de l'examen du calendrier des fêtes de 1972.

Extrait du procès-verbal transmis à l'Administration municipale pour information.

COMMISSION DES FETES ET CEREMONIES

Séance du 9 septembre 1971

Championnat de Pétanque

La Fédération Française de Pétanque, présidée par M. Georges MIELLOT, a l'intention d'organiser à Lille un Championnat de France de pétanque qui aurait lieu, le 14 juillet 1972, sur le Champ de Mars.

Les responsables espèrent rassembler 3.000 participants et sollicitent une aide financière de la Ville de 20.000 F pour les frais d'organisation.

M. CATESSON fait remarquer qu'il ne s'agit pas de la Fédération officielle mais d'une Fédération parallèle composée essentiellement d'amateurs.

La Commission n'est pas défavorable à ce genre de manifestations mais estime que la participation demandée est excessive.

S'agissant d'une compétition sportive, MM. BOUTILLEUX et DERNONCOURT proposent que cette demande soit examinée par la Commission des Sports pour avis. Le dernier championnat ayant eu lieu à Roubaix, il serait peut-être intéressant d'y obtenir quelques renseignements.

La Commission fait sienne cette proposition et décide de revoir la question lors d'une prochaine réunion.

Dossier transmis à la Commission des Sports.

- 1 -

COMMISSION DES FÊTES ET CEREMONIES

Séance du 9 septembre 1971

Problèmes budgétaires

Lors de la dernière Commission des Fêtes, le problème des crédits attribués au Service des fêtes a été évoqué. M. CATESSON avait signalé qu'il trouvait anormal que certaines dépenses soient imputées sur ses crédits alors qu'il n'en avait pas le contrôle. C'est le cas notamment des dépenses de matériel destiné au Restaurant Municipal et des frais de location de motifs lumineux utilisés pour les foires et illuminations.

M. CATESSON souhaite l'institution d'une "gestion analytique des crédits par section", afin de ne pas mélanger, dit-il, les fêtes avec les bâtiments et les abattoirs avec les théâtres. Il estime qu'un adjoint responsable d'un service doit avoir le contrôle de ses crédits et n'engager sa signature que pour des choses qu'il commande.

M. CATESSON constate que pour une somme de 400.000 F accordée au Service des Fêtes, le quart, soit 100.000 F, concerne les illuminations.

M. CATESSON a demandé au Service d'Architecture de faire une étude sur cette question et donne lecture du rapport aux commissaires :

"Les dépenses annuelles pour l'illumination de certaines rues et places publiques à l'occasion des foires et des fêtes de fin d'année se sont élevées en 1970 à 99.934 Francs toutes taxes comprises soit :

- Foire de septembre (Esplanade)	50.799 F TTC.
- Fêtes de fin d'année (Place de la République, Grand'Place, Place Richebé, rue Inkermann, Place Sébastopol)	39.714 F
- Foire d'hiver (Boulevard J.B. Lebas)	9.421 F

Ces illuminations sont réalisées par une entreprise privée qui loue à la Ville la totalité du matériel utilisé; les différents motifs ont spécialement été réalisés par cette entreprise sur les directives du Service d'Architecture en 1964, selon les indications données par le service des fêtes.

Les frais occasionnés par la pose et la location des installations se répartissent comme suit :

- Main d'oeuvre	42.559 F H.T. soit	50%
- Location de motifs	24.400 F	29%
- Location de guirlandes	7.687 F	9%
- Divers (câbles, appareillage, poteaux remplacement de lampes)	10.132 F	12%

Etude des différents postes

1°) Main-d'oeuvre

Pour la Foire de septembre, la pose et la dépose des installations nécessite 1650 heures de travail, soit 10 ouvriers à temps complet pendant un mois, c'est-à-dire la totalité de l'effectif de l'atelier du service électrique (en fait à cette époque de l'année la moitié du personnel est en congé). On se rappellera que les agents du service assument déjà pendant les périodes de fêtes (Braderie - Noël etc...) l'illumination des monuments publics : Beffroi, Porte de Paris, Eglise Saint-Maurice, Grand Théâtre, Vieille Bourse, Grand'Garde etc... ainsi que la "façade" du jardin Vauban.

La mise en place des installations pour les Fêtes de fin d'année est sensiblement de la même importance.

2°) Motifs lumineux

La location coûte annuellement à la Ville 24.400 F (H.T.). L'achat des 60 motifs nécessaires à l'ensemble des illuminations peut être évalué à 75.000 F (H.T.) environ (propositions de l'entreprise); toutefois ce matériel n'est plus neuf (il date de 1964) bien que parfaitement entretenu.

A ce prix il convient d'ajouter l'achat des lampes (6.000 F) et le coût de l'entretien et de la vérification du matériel.

3°) Guirlandes

La location coûte annuellement à la Ville 9.700 F (H.T.).

L'achat de 2.700 M de guirlandes qui permettrait de couvrir l'ensemble des besoins annuels coûterait à la Ville 22.500 F (H.T.) environ.

A ce prix il convient d'ajouter le prix des lampes (6.000 F) et le coût de l'entretien et de la vérification du matériel.

En cas d'acquisition du matériel (motifs ou guirlandes) il sera nécessaire d'aménager un local ailleurs qu'à l'atelier du service électrique (magasin du mobilier)".

La question est posée de savoir s'il faut continuer à louer le matériel à une entreprise privée ou si la Ville aurait intérêt à acheter ce matériel en plusieurs fois de façon à en avoir la libre disposition pour ses propres fêtes ou celles organisées par les différents quartiers de la Ville.

Il apparaît que l'achat de cette fourniture pourrait être amorti en trois ans, seulement il reste le problème du personnel pour l'installer. Or, il est à craindre que le personnel actuel ne soit pas suffisant pour accomplir le travail et que la création d'emplois supplémentaires s'avère indispensable.

M. HUET, se référant à ce qui a été fait par les commerçants de la rue des Ponts de Comines, pense que l'achat est moins coûteux que la location, mais pour les frais de pose il faut être vigilant, car les prix peuvent varier du simple au double selon les entreprises.

Mme LASSON serait également favorable à l'acquisition du matériel.

Quant à M. LEFEVRE, il demande si la Ville dispose de locaux suffisants pour stocker le matériel et l'entretenir.

M. CATESSON dit que cette question ne peut être un obstacle à l'achat de ce matériel.

En conclusion, la Commission demande que l'étude soit poursuivie en vue de trouver une solution à ce problème.

COMMISSION DES FÊTES ET CÉRÉMONIES

Séance du 9 septembre 1971

Questions diverses

Avant de procéder à l'examen du calendrier de 1972, M. CATESSON demande de faire un rapide tour d'horizon des principales fêtes de l'année.

Depuis sa nomination au poste d'Adjoint au service des Fêtes, M. CATESSON a supervisé la plupart des fêtes organisées par la Ville et a fait un certain nombre de constatations.

Il estime, en général, que les fêtes telles qu'elles existent maintenant, perdent leur popularité d'année en année. Il pense qu'il faut rompre avec la tradition et donner les moyens financiers nécessaires pour organiser d'autres distractions plus attrayantes et plus spectaculaires.

Pour M. CATESSON, le bal du 1er Mai, à la Salle Salengro, est indigne de la Ville de Lille, il faut trouver autre chose.

M. MIGLOS pense que ce bal pourrait avoir lieu à l'Hôtel de Ville, dans le quartier Saint-Sauveur.

M. HUET propose de décentraliser et de faire plusieurs bals dans la Ville.

Mme LASSON inclinerait pour une manifestation en plein air de Musique Pop ou de Jazz moderne au Jardin Vauban ou au Bois de Boulogne par exemple.

Quant aux départs de sphériques, la question est à revoir.

De l'avis général, les quartiers manquent d'animation. Les Commissaires proposent que des contacts soient pris avec le Syndicat d'Initiative, en vue d'une action commune pour faire revivre les quartiers de la Ville.

Le programme des fêtes de la Pentecôte et des fêtes de Lille est également à revoir. En dehors de quelques manifestations traditionnelles, à maintenir, il faut trouver autre chose pour intéresser le public.

M. CATESSON fait appel, dès à présent, à l'esprit d'initiative de tous pour trouver des formules nouvelles de réjouissances populaires et propose de créer une "boîte aux idées".

Par contre, il a constaté que le cortège folklorique de Fives avait obtenu un succès populaire très appréciable et que cette formule pourrait être adoptée par d'autres quartiers de la Ville.

Pour cela, il est indispensable de disposer de fonds nécessaires pour permettre d'autres réalisations.

M. CATESSON demande que le service des fêtes prépare un avant-projet de budget pour la prochaine réunion de la Commission qui aura lieu le 19 octobre prochain.

La Commission sera appelée à donner son avis sur les crédits qui seront demandés au budget primitif de 1972.

*

* *

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 heures 30.

Le Président de la Commission

C. CATESSON.

Le Secrétaire,

A. DELPLANQUE.

VILLE DE LILLE

Secrétariat Général



COMMISSION DES FETES ET CEREMONIES

Je vous prie de bien vouloir assister à la réunion de la Commission des Fêtes et Cérémonies qui aura lieu à l'Hôtel de Ville, salle de réunions du Cabinet des Adjointes, le mardi 19 octobre 1971 à 18 heures 30.

ORDRE DU JOUR

- 1) Illuminations des foires et fêtes de fin d'année
- 2) Compte rendu de la semaine aérienne de Lille
- 3) Calendrier des fêtes pour 1972
- 4) Questions diverses.

Hôtel de Ville, le 7 octobre 1971

L'Adjoint au Maire,
Président de la Commission
des Fêtes et Cérémonies,

C. CATESSON

P.S. La réunion devant se poursuivre assez tard, une collation sera prévue.

COMMISSION DES FÊTES ET CEREMONIES

Séance du 19 octobre 1971



La Commission des Fêtes et Cérémonies s'est réunie à l'Hôtel de Ville, le 19 octobre 1971 à 18 heures 30, salle de réunion du Cabinet des Adjointes, sous la présidence de M. Claude CATESSON, Adjoint délégué aux Fêtes et Cérémonies publiques.



Etaient présents :

M. BOUTILLEUX	Conseiller municipal
M. BURIE	"
M. DURIER	"
M. HUET	"
Mme LASSON	"
M. LEFEVRE	"
M. SIROT	"

Etait excusé :

M. DERNONCOURT	Conseiller municipal
----------------	----------------------

Secrétaire de séance :

M. HOUZE	Chef du Service des Fêtes et Cérémonies publiques.
----------	--

*

* *

En ouvrant la séance, M. CATESSON fait un rapide compte rendu de la Semaine Aérienne de Lille qui vient de se dérouler.

Il signale que cette manifestation, bien que desservie par un temps médiocre, notamment le dimanche 17 octobre lors de la grande fête aérienne, a néanmoins obtenu la faveur du public.

Il précise que l'exposition aéronautique, qui s'est tenue dans la salle Roger Salengro, a remporté un très large succès puisque 11.000 entrées environ ont été enregistrées.

Les commissaires sont informés qu'après un premier examen des résultats financiers, l'équilibre entre les dépenses et les recettes sera très vraisemblablement réalisé.

Mme LASSON approuve ces déclarations et indique que, d'une façon générale, la fête a été très bien accueillie par le public qui y a vu quelque chose de nouveau.

.../...

M. CATESSON, tout en regrettant la défaillance de quelques groupements au sein du Comité d'organisation, tient à rendre hommage et à remercier publiquement tous ceux qui ont, à des titres divers, apporté une participation effective à la réalisation de cette manifestation.

C'est ainsi qu'il propose d'adresser, sous sa signature, des lettres de remerciements aux Armées de l'Air et de Terre, à l'Association Aérostatique du Nord, etc...

COMMISSION DES FETES ET CEREMONIES

Séance du 19 octobre 1971

Illuminations à l'occasion des fêtes de fin d'année

Il est envisagé de mettre au point un projet d'ensemble des illuminations de fin d'année.

A ce propos, M. le Président rappelle aux commissaires que jusqu'à présent, la Ville apporte sa participation aux illuminations de fin d'année organisées par les Unions Commerciales, en prenant à sa charge les consommations de courant électrique.

Il signale également que certains "points noirs" entre des artères commerçantes sont illuminés entièrement aux frais de l'Administration Municipale. C'est ainsi que la Ville fait procéder à la pose de guirlandes lumineuses rue d'Inkermann, place de la République, etc...

M. HUET verrait une solution dans une centralisation des acquisitions de motifs lumineux ou un marché global de location.

M. CATESSON estime quant à lui que les commerçants devraient se grouper pour mettre au point un programme commun d'illuminations.

M. BURIE suggère que la Ville envisage la possibilité de mettre à la disposition des Unions Commerciales un conseiller technique.

Par ailleurs, Mme LASSON et M. HUET font état de ce que la décoration lumineuse de la Place de la République et de la rue d'Inkermann leur paraît mal répartie et qu'il conviendrait mieux de concentrer en un seul point l'effort : une fontaine lumineuse par exemple.

La Commission, constatant qu'il est trop tard cette année pour modifier quelque chose, se rallie à ce point de vue et souhaite qu'une étude soit entreprise dès les prochains mois par les services municipaux compétents pour mettre au point un nouveau dispositif pour 1972.

COMMISSION DES FÊTES ET CEREMONIES

Séance du 19 octobre 1971

Mode d'organisation des fêtes de 1972

En préambule, M. CATESSON exprime le voeu que l'organisation des manifestations prévues en 1972 puisse s'effectuer dans le cadre d'un comité des fêtes, régi par la loi de 1901, qui permettrait une plus grande souplesse de fonctionnement, notamment sur le plan financier.

Cette association créée par la Ville pourrait comprendre outre le président et deux membres de la Commission des Fêtes :

- un membre de la Commission des Finances
- un membre de la Commission des Travaux
- un membre de la Commission des Affaires Economiques
- le chef du service des fêtes
- un membre du Syndicat d'Initiative.

M. BOUTILLEUX craint qu'un tel organisme fasse double emploi ou supplante la Commission des Fêtes.

Après un échange de vues qui permet de faire ressortir les avantages d'un tel projet, les membres de la commission suggèrent qu'une étude soit faite au fond et, qu'éventuellement, un rapport soit soumis au Conseil d'Administration.

COMMISSION DES FETES ET CEREMONIES

Séance du 19 octobre 1971

Budget 1972

Les membres de la commission procèdent à l'examen des propositions budgétaires pour 1972.

A ce propos, M. CATESSON signale qu'il a constaté que le contrôle d'un certain nombre de dépenses, imputées sur les crédits du service des fêtes, lui échappait.

Il en est ainsi par exemple pour des dépenses de matériel destiné au restaurant municipal, pour les médailles et coupes et pour les boissons servies lors des réceptions.

Il souhaiterait à cet égard que les frais consécutifs aux réceptions ainsi qu'à l'achat des coupes et médailles soient supportés par un crédit qui serait géré par le service des relations publiques.

Du débat qui s'ensuit, il ressort que la Commission des fêtes, à l'unanimité, demande de ne plus avoir à gérer un budget pour lequel elle ne peut prendre aucune décision.

o

o o

Sur proposition du président et en raison de l'heure tardive, il est décidé de remettre au mardi 26 octobre 1971 à 18 heures 30, l'examen de la suite de l'ordre du jour.

Mais avant de clore la séance, M. CATESSON informe la Commission d'un projet présenté par l'Union des Commerçants de la rue de Béthune tendant à organiser dans cette artère rendue piétonnière, un certain nombre de manifestations qui se dérouleraient dans le courant du mois de décembre : orchestres en plein air, peintures sur la chaussée, petites échoppes artisanales, etc...

o

o o

La séance est levée à 10 heures 45.

Le Président de la Commission,

Le Secrétaire,

Claude CATESSON.

Henri HOUZE.

COMMISSION DES FÊTES ET CEREMONIES

Séance du 26 octobre 1971



La Commission des Fêtes et Cérémonies s'est réunie à l'Hôtel de Ville, le 26 octobre 1971 à 18 heures 30, salle de réunion du Cabinet des Adjoints, sous la présidence de M. Claude CATESSON, Adjoint délégué aux Fêtes et Cérémonies publiques.

Etaient présents :

M. BOUTILLEUX	Conseiller Municipal
M. DERNONCOURT	"
M. DURIER	"
M. HUET	"
Mme LASSON	"
M. SIROT	"



Etaient excusés :

M. BURIE	Conseiller Municipal
M. LEFEVRE	"

Assistait à la réunion :

M. HOUZE	Chef du Service des Fêtes et Cérémonies publiques.
----------	--

*

* * *

COMMISSION DES FÊTES ET CEREMONIES

Séance du 26 octobre 1971

Calendrier des Fêtes pour l'année 1972

La Commission procède tout d'abord à l'examen des manifestations inscrites traditionnellement au calendrier des fêtes.

Lundi 1er Mai - Fête du Travail

Si des emplacements retenus pour un départ de sphérique, tels Places de la République, Madeleine Caulier et de la Nouvelle-Aventure, présentent un certain intérêt, d'autres, comme les Bois-Blancs choisis cette année à titre d'expérience, ne permettent pas d'obtenir un public suffisant de lillois qui n'ont pu quitter la Ville à l'occasion de cette fête et pour lesquels il faut faire quelque chose.

C'est pourquoi, les membres de la commission proposent pour 1972 de conserver les trois premiers emplacements cités et suggèrent éventuellement de faire partir aussi un ballon soit du Faubourg d'Arras, soit du Faubourg des Postes.

La Commission pense qu'il conviendrait peut-être d'organiser par la même occasion un concours de lâcher de petits ballons avec messages pour les enfants et la participation de la Presse.

De l'avis général, le bal organisé Salle Roger Salengro, devrait être supprimé en raison du peu de succès qu'il obtient.

Les commissaires seraient désireux, par contre, qu'une course cycliste puisse de nouveau avoir lieu. Il est décidé d'étudier le rétablissement du grand prix des Boulevards. Un rapport sera soumis au Conseil d'Administration.

Dimanche 21 et Lundi 22 Mai - Fêtes de Pentecôte

Des jeux populaires pourraient animer les quartiers et notamment Wazemmes.

Dimanche 11 et Lundi 12 juin - Fêtes de Lille

Lors de ces fêtes, des jeux populaires sont également prévus dans les quartiers surtout à Wazemmes où les concours de beigneau, rue d'Arcole et de boules ferrées, Place Casquette ainsi que l'exhibition de boxe, Place de la Nouvelle-Aventure, sont suivis chaque année par de nombreux amateurs.

En ce qui concerne les jeux de bouchons, les commissaires estiment que le nombre d'emplacements est trop important et qu'il ne faudrait en laisser subsister qu'un ou deux puisqu'il a été remarqué que les mêmes joueurs s'inscrivent partout. M. BOUTILLEUX est cependant d'avis de maintenir celui des Bois-Blancs.

Les tournois de football organisés avec le concours d'Associations Sportives lilloises pourraient aussi bénéficier de l'aide de la Ville. Une proposition d'organisation à Lille d'un championnat de chiens de défense est également accueillie favorablement.

Après un échange de vues sur les jeux organisés à l'intention des pensionnaires des hospices et maisons de retraite, les membres de la Commission estiment que la formule de ces jeux (concours de dés) ne convient pas à des personnes âgées et retiennent la proposition de M. BOUTILLEUX tendant à utiliser le montant des prix attribués à l'achat de cigarettes et bonbons qui seraient offerts en la circonstance aux vieillards de ces établissements.

Fête Nationale du 14 juillet

M. le Président rappelle que la Fédération amateur de Pétanque envisage d'organiser, à l'occasion de la Fête Nationale, son championnat de France et qu'elle a sollicité à cet effet une subvention de 20.000 F.

Lors de sa réunion du 9 septembre 1971, la Commission des Fêtes avait demandé que la Commission des Sports soit consultée. Aucune décision n'est encore intervenue. Affaire à suivre.

La Commission passe ensuite à l'examen des différentes manifestations qui pourraient venir l'an prochain, enrichir le programme des fêtes traditionnelles :

- 1) Une grande kermesse populaire, du genre de la kermesse de la bêtise à Cambrai et ce pendant la durée de la foire commerciale de Lille.

L'afflux de visiteurs à la foire commerciale rend propice l'organisation d'une telle manifestation pour laquelle un crédit de 100.000 F. serait nécessaire.

- 2) Une grande course cycliste, le 1er mai à l'occasion de la fête du Travail.

Il serait possible, de cette façon, de renouer avec la tradition en rétablissant le grand prix Roger Salengro, appelé également le circuit des boulevards.

La dépense prévisible serait de l'ordre de 7.500 F.

- 3) Une grande fête nautique en mai, à l'occasion de l'inauguration de la piscine olympique du complexe Marx Dormoy.

En la circonstance, un spectacle de ballets nautiques et des championnats de water-polo pourraient avoir lieu. Le coût de l'opération peut être chiffré à 75.000 F. environ.

- 4) des Festivités destinées à compléter la grande fête populaire qu'est la Braderie de Lille

Il est envisagé notamment, l'organisation d'un défilé carnavalesque qui, après avoir traversé la Ville, aboutirait au Champ de Foire sur l'Esplanade.

A ce propos, la commission des fêtes laisse le soin à l'un de ses membres, M. BURIE, Conseiller Municipal, de procéder à une étude d'ensemble du projet et de déterminer un programme en fonction d'un budget prévisionnel de 150.000 F.

- 5) Une semaine de l'automobile, qui se situerait vers la fin du mois de septembre.

A l'image de la semaine aéronautique, qui a eu lieu cette année, il est envisagé une exposition de vieilles voitures, un défilé en ville et une course de vieilles gimbardes.

La réalisation du projet devrait pouvoir s'effectuer dans le cadre d'un crédit de 50.000 F.

Un rapport spécial concernant ces fêtes, sera soumis au Conseil d'Administration.

*

*

*

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 heures 30.

Le Président de la Commission,

Le Secrétaire,

Claude CATESSON

Henri HOUZE

VILLE DE LILLE

Secrétariat Général



COMMISSION DES FÊTES ET CEREMONIES

Je vous prie de vouloir bien assister à la réunion de la Commission des Fêtes et Cérémonies qui aura lieu à l'Hôtel de Ville, Salle de réunions du Cabinet des Adjoints, le mardi 30 novembre 1971 à 18 heures 30.

ORDRE DU JOUR

- 1) Choeurs de l'Armée rouge - Demande de participation de la Ville au spectacle organisé en mars prochain.
- 2) Examen du programme des manifestations prévues en 1972.
- 3) Questions diverses.

Hôtel de Ville, le 22 novembre 1971

L'Adjoint au Maire
Président de la Commission
des Fêtes et Cérémonies,

C. CATESSON

P.S. - La réunion devant se poursuivre assez tard, une collation sera prévue.



COMMISSION DES FETES ET CEREMONIES

Séance du 30 novembre 1971



La Commission des Fêtes et Cérémonies s'est réunie à l'Hôtel de Ville, le 30 novembre 1971 à 18 heures 30, salle de réunion du Cabinet des Adjoints, sous la présidence de M. Claude CATESSON, Adjoint délégué aux Fêtes et Cérémonies publiques.

Etaient présents :

M. BOUTILLEUX	Conseiller Municipal
M. BURIE	"
M. DERNONCOURT	"
M. DURIER	"
M. HUET	"
Mme LASSON	"
M. LEFEVRE	"
M. SIROT	"

Secrétaire de séance :

M. HOUZE	Chef du Service des Fêtes et Cérémonies publiques.
----------	--

Avant d'ouvrir la séance, les commissaires unanimes présentent leurs félicitations et formulent tous leurs voeux de bonheur à Mlle DUCHATEAU, Sténo-dactylographe au Cabinet des Adjoints, qui vient d'épouser M. BOISSIN.

COMMISSION DES FETES ET CEREMONIES

Séance du 30 novembre 1971

Choeurs de l'Armée Rouge

M. CATESSON rappelle aux commissaires qu'il a été saisi par un organisateur de spectacles d'une demande tendant à ce que la Ville favorise la venue à Lille des chœurs et danses de l'Armée Rouge au mois de mars prochain.

A ce propos, M. le Président donne lecture d'une lettre dans laquelle il est proposé un choix entre deux solutions :

- 1) les services municipaux se chargent dans sa totalité de l'organisation du spectacle.
- 2) la Ville de Lille apporte son aide aux organisateurs en leur facilitant notamment la tâche pour diverses démarches administratives et en assurant le prêt de matériel.

Après un échange de vues où il est fait état de ce que la Ville ne peut jouer le rôle d'un entrepreneur de spectacle, la Commission, unanime, se déclare favorable à l'adoption de la seconde solution.

Un rapport sera donc soumis au Conseil d'Administration.

COMMISSION DES FETES ET CEREMONIES

Séance du 30 novembre 1971

Examen du programme des fêtes prévues en 1972

Avant de procéder à l'examen du programme des fêtes de 1972, M. CATESSON fait le compte rendu de la réunion du Conseil d'Administration du 23 novembre dernier où ont été évoquées les grandes manifestations que la Commission des fêtes a prévu d'organiser.

Après avoir donné lecture du rapport présenté par le service des fêtes, le Président signale que dans son ensemble, le Conseil d'Administration a accueilli favorablement les différents projets, mais qu'il a toutefois indiqué qu'un choix devrait être opéré entre, la kermesse du genre de celle de Cambrai et les manifestations prévues pour renforcer la Braderie.

Avant d'aller plus avant dans l'examen des festivités prévues, il indique qu'il a fait part aux membres du Conseil d'Administration du souhait de la Commission des fêtes de voir se créer un organisme du genre d'un Comité des fêtes, régi par la loi de 1901, qui permettrait d'organiser avec le maximum d'efficacité, d'importantes festivités du genre d'une kermesse de la bière.

M. le Maire n'est pas opposé au principe de la création d'une telle association.

De l'avis unanime de la Commission qui réitère sa volonté de voir aboutir sa proposition, il est décidé qu'une étude au fond doit être entreprise afin de déterminer si, sur le plan juridique, un tel comité peut être constitué.

Il est décidé que celui-ci pourrait être dénommé "Association pour les fêtes et l'animation de Lille".

Dès l'examen de cette question terminé, un rapport sera adressé à l'Administration Municipale et, par la même occasion, il sera demandé qu'un crédit global pour l'organisation des fêtes de 1972 soit attribué à la nouvelle association.

M. CATESSON propose alors que, sans attendre, les commissaires se penchent sur le calendrier des fêtes de 1972.

Afin de respecter le souhait émis par le Conseil d'Administration, M. le Président demande que les membres de la Commission fassent connaître leur avis quant au choix qu'il y a lieu de faire entre la kermesse prévue pendant la foire commerciale et les festivités de la Braderie.

Les commissaires sont tous d'accord pour donner la préférence à la kermesse.

Après une discussion d'où il ressort que le seul emplacement valable pour une telle manifestation serait l'Esplanade, M. HUET fait remarquer que la période prévue ne semble pas la meilleure notamment pour ce qui concerne le temps. Il indique que, par ailleurs, les journaux, dont l'aide sera indispensable, sont à l'occasion de la foire commerciale saturés de publicité.

M. CATESSON fait part de son inquiétude devant les difficultés qui seront certainement rencontrées pour trouver des vedettes valables en un si court laps de temps et précise qu'en tout état de cause le soutien publicitaire d'un journal sera absolument nécessaire. Il demande à cet effet l'accord de la Commission pour prendre des contacts avec "La Voix du Nord".

Dès que ce journal aura précisé s'il peut aider la Ville à organiser cette kermesse, un rapport au Conseil d'Administration sera établi en prévoyant la participation de cet organe de presse.

En ce qui concerne la course cycliste, appelée "prix Roger Salengro", aucune observation n'est formulée et il est décidé que des contacts seront pris avec les personnes compétentes. Il sera proposé à "Nord-Matin" d'assurer le patronage.

Le Président rend compte ensuite des informations qu'il a reçues de son collègue M. BRIFFAUT concernant la date d'achèvement de la piscine Marx Dormoy et selon lesquelles la fête nautique prévue en mai ne pourrait avoir lieu avant le mois de septembre.

Dans ces conditions, les commissaires estiment que la fête de l'automobile pourrait être repoussée en octobre pour laisser la place, en septembre, à la fête nautique et que par voie de conséquence, la kermesse d'avril pourrait avoir lieu en mai.

A l'occasion de l'examen des festivités de 1972, Mme LASSON informe ses collègues que la Commission des Affaires Culturelles a, lors de sa réunion du 27 octobre, étudié un projet de festival de danse qui se déroulerait d'octobre 1972 à mars 1973.

M. SIROT marque sa satisfaction de voir la période choisie car il n'y a guère de manifestations pendant les mois d'hiver.

La Commission procède de nouveau à l'examen du budget qui serait nécessaire à l'organisation du programme envisagé en tenant compte que les festivités destinées à renforcer la Braderie seront très fortement réduites.

Les propositions budgétaires qui devraient donc être faites à l'Administration municipale seraient les suivantes :

- Grande kermesse (Mai).....	100.000 F
- Course Cycliste (1er Mai).....	7.500 F
- Fêtes de la Braderie (Septembre)..	15.000 F
- Fête Nautique (Septembre).....	75.000 F
- Fête de l'automobile (Octobre)....	50.000 F
- Frais de publicité.....	52.500 F

réduisant ainsi notablement (1/3 environ) 300.000 F
la première demande de 445.000 F.

Pour en terminer avec le programme des fêtes de 1972, la Commission fait un tour d'horizon des fêtes traditionnelles en marquant son intention de regrouper les différentes manifestations, comme le souhaite M. le Maire, (le jeu de bouchons par exemple) mais décide par ailleurs de conserver le jeu de beigneau et de maintenir les jeux qui ont habituellement lieu dans le quartier de Wazemmes.

Pour ce qui concerne les jeux pratiqués par les pensionnaires des hospices, la Commission unanime décide d'abandonner la tradition et de rechercher le moyen d'utiliser différemment le crédit consacré à cette catégorie de Lillois.

COMMISSION DES FETES ET CEREMONIES

Séance du 30 novembre 1971

Questions diverses

M. CATESSON donne lecture aux commissaires d'une lettre du Président du Damier-Club de Lille qui sollicite l'aide financière de la Ville en vue de l'organisation de son championnat national le 11 juin 1972.

A ce propos, M. DERNONCOURT fait état d'une seconde lettre précisant que l'aide financière sollicitée par le Damier-Club s'élève à 150 F et qu'il est également demandé que le championnat soit mentionné dans le programme des fêtes de Lille.

Avis favorable de l'ensemble de la Commission.

M. BURIE demande la parole pour indiquer aux commissaires que les maisons municipales de la jeunesse et de la culture, qui disposent d'un équipement de grand standing et de parking, peuvent permettre éventuellement l'organisation de manifestations du genre de celles du Damier-Club et il invite les membres de la Commission à visiter ces établissements, notamment celui de l'avenue Marx Dormoy.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 heures 15.

Le Président de la Commission,

Le Secrétaire,

C. CATESSON.

H. HOUZE.

VILLE DE LILLE
Secrétariat Général



POUR INFORMATION

COMMISSION DES FÊTES ET CEREMONIES

Je vous prie de vouloir bien assister à la réunion de la Commission des Fêtes et Cérémonies qui aura lieu à l'Hôtel de Ville, Salle de réunions du Cabinet des Adjointes, le lundi 24 janvier 1972 à 18 heures 30.

ORDRE DU JOUR

- modification du programme des festivités de 1972.
- fête de la Brocante.
- concours de pétanque du 1er Mai (avis).
- comité des fêtes (information).
- questions diverses.

Hôtel de Ville, le 14 janvier 1972

L'Adjoint au Maire
Président de la Commission
des Fêtes et Cérémonies,

C. CATESSON



COMMISSION DES FETES ET CEREMONIES

Séance du 24 janvier 1972

La Commission des Fêtes et Cérémonies s'est réunie à l'Hôtel de Ville, le 24 janvier 1972 à 18 heures 30, salle de réunions du Cabinet des Adjointes, sous la présidence de M. Claude CATESSON, Adjoint délégué aux Fêtes et Cérémonies publiques.

Etaient présents :

M. BOUTILLEUX	Conseiller Municipal
M. BURIE	"
Mme LASSON	"
M. SIROT	"

Etaient excusés :

M. DERNONCOURT	Conseiller Municipal
M. DURIER	"
M. HUET	"
M. LEFEVRE	"

Secrétaire de séance :

M. HOUZE	Chef du Service des Fêtes et Cérémonies publiques.
----------	--

Avant d'ouvrir la séance, M. CATESSON regrette l'absence de nombreux commissaires et demande que chacun fasse un effort pour être à l'heure en commission.

Il est ensuite procédé à l'examen des différentes questions inscrites à l'ordre du jour.

COMMISSION DES FETES ET CEREMONIES

Séance du 24 janvier 1972

Modification du programme des festivités de 1972

Le Président rappelle que le Conseil d'Administration avait, lors de sa séance du 23 novembre 1971, estimé que le programme des festivités exceptionnelles prévues pour 1972 devrait être revu et qu'une étude d'ensemble du calendrier de 1972 serait à présenter à une prochaine réunion.

Le service des fêtes procède actuellement à l'élaboration d'un projet, mais il est dès à présent évident qu'il n'est matériellement pas possible de maintenir la kermesse qui devait avoir lieu pendant la durée de la foire commerciale de Lille.

Par conséquent, il est proposé à la commission de la remplacer par un spectacle dénommé "Les Chevaliers" lequel se déroulerait au moment des fêtes de l'Ascension.

Ce spectacle, d'une durée approximative de 2 heures 15, se décompose en deux parties :

- 1) rétrospective du guerrier à cheval d'Attila au moyen-âge
- 2) reconstitution d'un tournoi de chevalerie.

Le coût de chaque représentation s'élève à 22.000 F, selon les possibilités financières, deux ou trois représentations pourraient avoir lieu.

Avis favorable de l'ensemble de la commission, M. BURIE faisant toutefois observer que, sur le plan de la jeunesse, certains aspects du spectacle seraient à déconseiller.

M. CATESSON rassure son collègue en lui indiquant que toutes précisions seront demandées le cas échéant pour ce qui concerne le détail de la représentation.

Le Président rappelle ensuite que le programme de 1972 prévoit l'organisation d'une semaine de l'automobile et rend compte aux commissaires des résultats qui ont été enregistrés à ce sujet lors d'une première réunion groupant les principales personnalités intéressées.

La Régie Nationale Renault ainsi que la Société Elf sont prêts à nous apporter leur concours.

Une ébauche de programme a été faite selon laquelle les manifestations suivantes pourraient se dérouler :

- une journée réservée aux enfants avec organisation d'une course de mini-alpines sur la Grand'Place.
- épreuve de sélection automobile "10 de conduite" avec la participation de la Prévention routière.

- concours de junicode
- exposition salle Roger Salengro (pendant toute la semaine) de vieilles voitures, etc...
- grande manifestation sportive le dimanche.

A ce propos, M. CATESSON signale qu'à l'origine le déroulement d'une épreuve de vitesse était envisagé mais que la réglementation très stricte concernant les circuits en interdit pratiquement l'organisation.

La possibilité avait donc été étudiée de mettre au point un rallye infernal, sorte de cross automobile, dans le Bois de Boulogne, le peu de superficie de ce bois nécessite l'abandon de ce deuxième projet.

Actuellement, des contacts sont pris en vue de mettre sur pied un grand prix automobile dit "de la belle époque" qui consisterait en une compétition de voitures datant d'une époque allant de 1900 à 1928 environ.

Les commissaires prennent acte de ces informations.

Dans le cadre du programme des festivités de 1972 qui avait été élaboré en commission des fêtes, M. CATESSON indique que le crédit qui sera alloué au service des fêtes au titre du budget primitif ne permettra vraisemblablement pas d'organiser les quelques manifestations qui avaient été retenues par la commission.

Dans ces conditions, les commissaires estiment qu'un crédit spécial devra être inscrit au budget supplémentaire au titre du Service des Fêtes afin de permettre leur réalisation.

COMMISSION DES FETES ET CEREMONIES

Séance du 24 janvier 1972

Fête de la Brocante

L'Association des Antiquaires du Nord de la France se propose d'organiser, le 29 avril prochain de 9 à 18 heures, une "Deuxième grande fête de la Brocante" suivie d'un bal qui se déroulerait de 20 à 23 heures.

L'an dernier, cette manifestation avait pour cadre la Place du Concert et l'Association envisage son extension au parking Notre-Dame de la Treille.

Consultée à ce sujet, la Commission des Affaires culturelles n'avait marqué aucune opposition.

La Commission des Fêtes, en ce qui la concerne, donne un avis également favorable.

COMMISSION DES FETES ET CEREMONIES

Séance du 24 janvier 1972

Concours de pétanque du 1er Mai (Avis)

L'Administration Municipale est saisie en même temps de deux demandes tendant à obtenir l'autorisation d'organiser un concours de pétanque, le 1er mai prochain, dans le quartier de Wazemmes.

La première émane de M. Georges MIELLOT, au nom de la Fédération de pétanque "Amateurs", qui sollicite l'utilisation de la Place de la Nouvelle Aventure et également le sablage de cette place.

La seconde provient de la Fédération Française de Pétanque, dite "Professionnelle", qui, en accord avec l'Union des Commerçants de la rue Léon Gambetta, voudrait organiser un concours dans cette artère.

Appelée à donner son avis, la Commission des Fêtes estimant que M. MIELLOT doit organiser, le 14 juillet prochain, un championnat de France de pétanque pour lequel il a obtenu de M. le Maire une promesse de subvention de 20.000 F, retient la proposition de l'Union des Commerçants de la rue Léon Gambetta, mais suppose qu'il est préférable que cette manifestation sportive se déroule Place de la Nouvelle Aventure plutôt que rue Léon Gambetta.

La Commission prie M. THIEFFRY, Adjoint au Maire délégué à la Voie publique, de vouloir bien faire connaître son point de vue.

COMMISSION DES FETES ET CEREMONIES

Séance du 24 janvier 1972

Comité des fêtes (information)

M. CATESSON rend compte aux commissaires de l'étude qui a été effectuée par le service des fêtes concernant l'institution d'une régie d'avances et de recettes.

L'objectif principal en serait le suivant :

Un crédit serait mis à la disposition du service des fêtes afin de lui permettre de faire face aux dépenses urgentes et imprévisibles nécessitées par l'organisation de différentes manifestations. A l'inverse, le service des fêtes serait également autorisé à percevoir des recettes.

Accord de la Commission.

Un rapport détaillé sera présenté à l'Administration municipale après avis de M. le Trésorier principal.

COMMISSION DES FETES ET CEREMONIES

Séance du 24 janvier 1972

Questions diverses

La première des questions diverses porte sur les illuminations de fin d'année.

M. CATESSON rend compte aux commissaires de la réunion qui s'est tenue ces jours derniers avec la participation de différents fonctionnaires municipaux concernés. Un tour d'horizon du problème a été effectué, duquel il résulte qu'il conviendrait, la prochaine fois, de mettre l'impact sur le centre de la Ville, notamment Grand'Place et Place de la Gare. L'étude actuellement en cours vise en particulier à l'acquisition, par les services d'architecture, de motifs nécessaires aux illuminations ; seuls les frais de pose étant supportés par le crédit du service des fêtes.

En ce qui concerne plus particulièrement la foire de septembre, les motifs du milieu du champ de foire seront supprimés au profit d'une meilleure décoration de l'entrée principale de l'esplanade.

En tout état de cause les membres de la commission seront tenus informés des conclusions qui seront apportées à cette affaire.

M. SIROT s'étant étonné que le sapin installé Place du Général de Gaulle, lors des fêtes de fin d'année, n'était pas très haut, M. CATESSON fait observer les difficultés rencontrées par les services municipaux pour en trouver un de plus grande taille et signale qu'à Bruxelles une solution a été apportée à ce problème en clouant des branches de sapin sur une armature. Ce procédé pourrait être étudié à Lille pour le prochain Noël.

Mme LASSON fait remarquer que si l'une de ses interventions lors de la précédente commission des Fêtes portait bien sur l'éventuelle organisation d'un festival de musique pop, jamais il ne lui avait semblé que celui-ci aurait pu se dérouler au Jardin Vauban ou au Bois de Boulogne.

M. BURIE fait ensuite part de son désir de voir se poursuivre la coordination qui existe entre la Ville et les responsables d'associations qui viennent émettre des suggestions pour l'organisation de festivités.

.../...

M. BURIE a remarqué que l'armée avait entrepris des travaux sur le Champ de Mars en vue d'y aménager un terrain de sports. A ce propos, il signale à ses collègues qu'il serait intéressant d'envisager l'utilisation de la Citadelle "Joyau de la région" et en particulier la cour intérieure de ce monument. En outre il regrette que la passerelle située en face du restaurant "Ma Campagne" n'ait pas été reconstruite.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 heures 30.

Le Président de la Commission,

Le Secrétaire,

C. CATESSON

M. HOÛZE

VILLE DE LILLE

Secrétariat Général



COMMISSION DES FETES ET CEREMONIES

Je vous prie de vouloir bien assister à la réunion de la Commission des Fêtes et Cérémonies qui aura lieu à l'Hôtel de Ville, Salle de réunions du Cabinet des Adjoints, le mercredi 16 février 1972 à 18 heures 30.

ORDRE DU JOUR

- examen du budget des fêtes et mise au point du programme de 1972.

En raison de l'urgence et de l'importance des décisions à prendre, je compte absolument sur votre présence.

Hôtel de Ville, le 11 février 1972.

L'Adjoint au Maire
Président de la Commission
des Fêtes et Cérémonies,

C. CATESSON.

ARCHIVES MUNICIPALES
106
458
LILLE

COMMISSION DES FETES ET CEREMONIES

Séance du 16 février 1972



La Commission des Fêtes et Cérémonies s'est réunie à l'Hôtel de Ville, le 16 février 1972 à 18 heures 30, salle de réunions du Cabinet des Adjointes, sous la présidence de M. Claude CATESSON, Adjoint délégué aux Fêtes et Cérémonies publiques.

Etaient présents :

M. BOUTILLEUX	Conseiller Municipal
M. BURIE	"
M. DURIER	"
M. HUET	"
Mme LASSON	"
M. SIROT	"

Etaient excusés :

M. DERNONCOURT	Conseiller Municipal
M. LEFEVRE	"

Assistait à la séance :

Mlle INGLEBERT	Secrétaire Général de la Mairie
----------------	---------------------------------

Secrétaire de séance :

M. HOUZE	Chef du Service des Fêtes et Cérémonies publiques.
----------	--

COMMISSION DES FÊTES ET CEREMONIES

Séance du 16 février 1972

Examen du budget des fêtes
et mise au point du programme de 1972

En ouvrant la séance, M. CATESSON fait remarquer qu'il était indispensable de réunir la Commission très rapidement afin d'examiner l'incidence qu'aurait sur le programme des fêtes de 1972, le budget du Service des Fêtes tel qu'il doit être présenté au Conseil d'Administration du 21 février et au Conseil Municipal du 29 février.

A cet effet, M. CATESSON remet ensuite à chaque commissaire un exemplaire du tableau analysant la comptabilité du budget "Fêtes et Cérémonies publiques" de 1971.

Après avoir donné lecture de ce document, M. le Président indique que si le budget du Service des Fêtes de 1972 demeure tel qu'il a été défini lors de la dernière Commission des Finances (407.000 F), il sera impossible d'organiser, dans les conditions habituelles, les fêtes traditionnelles.

En conséquence, il apparaît que le programme des fêtes de 1972 devrait être revu en tenant compte de l'insuffisance de crédits.

Dans ces conditions, les économies suivantes seraient à réaliser :

a) suppression de la subvention au T.P.F.	
"Nuits de Flandres"	25.000 F
b) réduction de 50 % des Fêtes de Fives	12.200 F
c) suppression des banquets de fin d'année	15.000 F
d) réduction de 50 % des Fêtes de Lille	6.000 F
e) réduction de 50 % des Fêtes de Pentecôte	3.000 F
f) suppression des orchestres, divers, animation des banquets	10.000 F
g) suppression des représentations théâtrales du 14 juillet	23.400 F
	<hr/>
	94.600 F

Il ne resterait alors des fêtes traditionnelles que les manifestations ci-après :

a) Fêtes de Fives (réduites de 50 %)	12.200 F
b) Fêtes de Lille (réduites de 50 %)	6.000 F
c) Fêtes de Pentecôte (réduites de 50 %)	3.000 F
d) 14 juillet	30.600 F
e) Divers	3.100 F
	<hr/>
	54.900 F

A l'énoncé de ces mesures, les membres de la Commission des Fêtes, à l'unanimité, considèrent qu'il est impossible de devoir se résoudre à adopter une telle ligne de conduite.

Quelques économies pourraient sans doute être réalisées, notamment sur le poste "Alimentation" où il est possible de substituer du vin blanc ou mousseux au champagne, comme le remarque Mlle INGLEBERT tout en s'abstenant de prendre position sur ce qu'il convient de faire ; en ce qui concerne les médailles et les fleurs, ce sont des dépenses obligatoires et imprévisibles lorsqu'il s'agit d'honorer la mémoire d'une personnalité décédée.

A ce propos et pour répondre à une question posée, M. CATESSON indique que le service obtient de très belles gerbes de fleurs à des prix très étudiés et, de ce fait, leur confection par le service des Espaces verts ne présenterait qu'un intérêt très minime.

M. BOUTILLEUX estime que les représentations théâtrales du 14 juillet pourraient être remplacées par une séance de Music-Hall qui, tout en étant aussi appréciée par le public, présente l'avantage d'être moins onéreuse.

M. HUET et Mme LASSON considèrent que, si le budget devait être réduit au départ, des économies s'imposent mais, qu'il ne faut pas de réduction systématique.

C'est ainsi qu'en ce qui les concerne et de l'avis également de M. BOUTILLEUX, il serait regrettable de diminuer les fêtes de Fives qui obtiennent beaucoup de succès.

Selon M. DURIER, il est impensable d'envisager la réduction de moitié des fêtes traditionnelles.

M. BURIE indique qu'il n'est pas favorable à la diminution des crédits.

M. BOUTILLEUX fait remarquer que la consommation d'eau lors des foires et kermesses pourrait être payée par les forains.

M. CATESSON signale à ce propos que le problème des droits de place des foires et kermesses est actuellement à l'étude en vue d'un relèvement des tarifs. En effet, à la suite d'une enquête effectuée auprès de nombreuses Villes de France, il ressort que la Ville de Lille applique actuellement des prix qui sont parmi les plus bas.

Revenant au problème du budget, M. CATESSON a observé que ce dernier ne représentait que 0,3 % de celui de la Ville et pose la question : Faut-il réduire les festivités ?

La Commission des fêtes estime que cette décision serait catastrophique et attire l'attention du Conseil d'Administration sur ce que les fêtes représentent pour une Ville, une part importante de sa qualité et de son animation.

En organiser, ce n'est pas jeter de l'argent par les fenêtres, mais investir au profit d'une image de marque, d'un rayonnement, donc d'une vie économique qui, elle-même, ramènera en recettes une part importante des sommes dépensées.

En conclusion, la Commission des fêtes demande au Conseil d'Administration de porter le budget de 407.000 F prévu, à l'équivalent dépensé l'année dernière, soit (473.000 F majorés de l'augmentation du coût de la vie soit 6 %) : 501.000 F.

A ce prix, les fêtes traditionnelles pourraient au moins être maintenues.

COMMISSION DES FETES ET CEREMONIES

Séance du 16 février 1972

Questions diverses

Kermesses

La Commission est appelée à donner son avis sur une demande présentée par quelques industriels forains lillois qui participent à la kermesse du Square Henri Ghesquière.

Ces forains auraient voulu obtenir un accord de la Ville pour monter leur manège sur un terrain privé situé rue de Tournai, le Square Henri Ghesquière étant devenu, selon eux, insuffisamment rentable sur le plan commercial.

Bien que l'Etablissement public de la Ville Nouvelle Est, propriétaire du terrain, leur ait donné son autorisation pour s'y installer durant une quinzaine de jours, la Commission, à l'exception de M. BOUTILLEUX, hésite à donner un avis entièrement favorable.

Elle considère que les kermesses sont maintenues, malgré de nombreuses difficultés, en raison de l'animation qu'elles apportent dans différents quartiers de la Ville.

Toutefois, dans l'hypothèse où une kermesse n'a plus sa raison d'être dans un quartier, il ne paraît pas souhaitable qu'elle soit transplantée ailleurs.

Néanmoins, avec le souci de ménager les intérêts d'une corporation très digne, la Commission n'est pas hostile au remplacement de la kermesse du Square Henri Ghesquière par une fête foraine qui se situerait à un emplacement qui resterait à déterminer (Bois-Blancs ou Moulins-Lille par exemple).

Illuminations de fin d'année

En ce qui concerne les illuminations de fin d'année, la Commission estime que le résultat obtenu n'est pas en rapport avec le crédit qu'il nécessite.

De l'avis général, il faut porter surtout l'effort sur le Centre notamment Place du Général de Gaulle, Place de la Gare et faire quelque chose également à Wazemmes et à Fives. La Place de la République semble trop vaste pour permettre d'obtenir une bonne décoration lumineuse, les commissaires préféreraient plutôt tenter une expérience en illuminant la Place Richebé.

M. CATESSON présente ensuite une maquette décorative réalisée par M. PATTEYN, Ingénieur subdivisionnaire aux services de Construction.

Cette maquette fait apparaître un ensemble comportant plusieurs sapins de différentes tailles environnés par des énormes champignons masquant des éclairages indirects multicolores, ainsi qu'une immense coupe supportant quelques bougies géantes, des fleurs et une carte de visite au nom de la Ville de Lille.

L'ensemble forme une féerie lumineuse retenant toute l'attention des commissaires présents qui félicitent M. PATTEYN pour son admirable projet et l'imagination dont il a fait preuve.

.../...

En outre, M. PATTEYN a également élaboré un projet visant au remplacement du motif lumineux actuellement utilisé pour la foire d'août-septembre. Cette nouvelle installation aurait le mérite de pouvoir servir en d'autres circonstances. Les Commissaires retiennent ce projet, dont la maquette sera soumise au Conseil d'Administration.

Sphérique "Ville de Lille"

A l'occasion du 45^e anniversaire de "Radio P.T.T. Nord" qui doit être célébré en avril prochain, M. CELARIE, Directeur Régional de l'O.R.T.F., souhaiterait que la Ville de Lille apporte sa participation en prenant en charge les frais de départ du sphérique "Ville de Lille" à partir duquel une émission radiophonique nationale pourrait avoir lieu.

M. CATESSON propose donc aux commissaires de réduire à trois le nombre de départs de ballons prévus le 1^{er} mai afin de donner satisfaction à l'O.R.T.F.

A l'unanimité, la Commission émet un avis favorable à cette proposition.

Kermesse de la Bière

M. CATESSON porte à la connaissance des commissaires qu'une kermesse de la bière aura lieu à Lille du 10 au 19 juin prochains.

Les organisateurs ont sollicité l'autorisation d'installer leur chapiteau de 3.000 places sur la Place de la République.

Cette fête exceptionnelle organisée sans participation financière de la Ville réunira des artistes particulièrement connus tels que : Roger Pierre et Jean-Marc Thibaut, Sim, Jacques Courtois, Antoine, Danièle Gilbert, etc...

Le public pourra prendre sur place des consommations et repas à des prix très raisonnables et l'entrée sera gratuite.

Les commissaires accueillent avec satisfaction l'annonce de cette manifestation qui ne manquera pas de contribuer à l'animation de la Ville.

Rapport à l'Administration Municipale.

o

o o

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 heures.

Le Président de la Commission,

Le Secrétaire,

C. CATESSON

H. HOUZE

VILLE DE LILLE
Secrétariat Général



COMMISSION DES FETES ET CEREMONIES

Je vous prie de vouloir bien assister à la réunion de la Commission des Fêtes et Cérémonies qui aura lieu à l'Hôtel de Ville, Salle de réunions du Cabinet des Adjoints, le mardi 27 juin 1972 à 18 heures 30.

ORDRE DU JOUR

- illuminations de fin d'année
- distribution de colis de fin d'année
- foire d'hiver
- questions diverses.

Hôtel de Ville, le 21 juin 1972.

l'Adjoint au Maire
Président de la Commission
des Fêtes et Cérémonies,

C. CATESSON.

BEAUFREGAND



COMMISSION DES FETES ET CEREMONIES

Séance du 27 juin 1972

La Commission des Fêtes et Cérémonies s'est réunie à l'Hôtel de Ville, le 27 juin 1972 à 18 heures 30, salle de réunions du Cabinet des Adjointes, sous la présidence de M. Claude CATESSON, Adjoint délégué aux Fêtes et Cérémonies publiques.

Etaient présents :

M. HUET	Conseiller Municipal
Mme LASSON	"
M. SIROT	"

Etaient excusés :

M. BOUTILLEUX	Conseiller Municipal
M. BURIE	"
M. DERNONCOURT	"
M. DURIER	"
M. LEFEVRE	"

En ouvrant la séance, M. CATESSON fait part des inquiétudes que l'état de santé de M. DERNONCOURT donne actuellement.

Les Commissaires présents forment des vœux pour le prompt rétablissement de leur collègue.

Il est ensuite procédé à l'examen des questions figurant à l'ordre du jour.

COMMISSION DES FETES ET CEREMONIES

Séance du 27 juin 1972

Illuminations de fin d'année

Après une étude effectuée par les services d'architecture, le coût total du projet d'illuminations du Champ de Mars et des fêtes de fin d'année est évalué à 250.000 F maximum.

La Commission des Bâtiments appelée à examiner le plan financier de l'opération a émis l'avis suivant : "A la condition d'obtenir le crédit global de suite, ce projet est amortissable en cinq ans à raison de 50.000 F par an".

Pour ce qui est du financement immédiat, le service d'entretien dispose actuellement d'un crédit de 50.000 F pour l'investissement et il faudrait que le service des fêtes apporte 100.000 F sur le crédit qui lui est alloué pour les illuminations traditionnelles.

Le reste du crédit devrait être trouvé en sollicitant de l'Administration un crédit complémentaire de 100.000 F au titre des investissements du service électrique.

Il est bien entendu que dans le cas de la réalisation de ce projet le service des fêtes disposerait chaque année des 100.000 F habituels et les affecterait à la modification ou à l'achat de matériel d'illuminations.

De l'avis général, il apparaît que les efforts ne doivent plus être éparpillés mais centralisés sur la place du Général de Gaulle, où pourrait être installé l'ensemble décoratif dont le projet a été réalisé par M. Jean-Marie PATTEYN, Ingénieur subdivisionnaire aux services de construction.

Bien que les commerçants riverains de la grand'Place éclairent au maximum leurs vitrines, il faut admettre que le centre de cette artère constitue un "trou noir" méritant plus d'être illuminé que la Place de la République environnée par des bâtiments administratifs.

En ce qui concerne la foire-attractions, sur le Champ de Mars, la décoration lumineuse ne pourrait, cette année, qu'être constituée par un seul motif disposé à l'entrée principale, afin de réduire le montant des frais d'installation à une somme ne dépassant pas 4.000 F.

Pour répondre à la question de M. HUET, M. CATESSON fait connaître que rien ne semblerait devoir être changé quant à la prise en charge par la Ville des frais de consommation de courant des motifs lumineux installés par les Unions Commerciales, la dépense en résultant étant supportée par le crédit de l'éclairage public.

.../...

COMMISSION DES FETES ET CEREMONIES

Séance du 27 juin 1972

Distribution de colis de fin d'année

En 1971, à titre expérimental il a été procédé à une décentralisation de la distribution des colis de fin d'année.

Cette année, la Commission des Affaires Sociales et Familiales envisage de renouveler cette expérience mais, pour améliorer l'ambiance, elle souhaite que, dans chaque centre de distribution, les aînés soient conviés à un gala de variétés au cours duquel il serait procédé à la remise des colis.

A l'origine quatre centres étaient prévus :

- Théâtre Sébastopol (Wazemmes-Moulins-Esquermes)
- Centre Marx Dormoy (Vauban-Bois Blancs)
- Hospice Comtesse (Vieux Lille)
- Marbrerie (Fives)

A la suite d'une remarque de M. BOUTILLEUX en Commission des Affaires Sociales, il est apparu souhaitable de prévoir un cinquième centre pour Fives, le C.S.E. de la rue Massenet par exemple.

La seule objection à la réalisation de ce souhait est l'incidence qu'aurait au point de vue financier la mise sur pied d'un cinquième spectacle.

Des demandes de renseignements qui ont été faites auprès d'une agence spécialisée, il ressort que pour le spectacle-type suivant :

- entrée musicale à l'accordéon ou par orchestre
- tour de chant d'une vedette (airs 1900 - pots pourris)
- illusionniste
- numéro de clowns musicaux

d'une durée approximative de 1 heure 30, il faut prévoir une dépense de l'ordre de 650 F.

Compte tenu des frais annexes occasionnés par le service d'ordre et de sécurité à chaque spectacle, il est nécessaire d'évaluer à 4.000 F le coût total de l'opération.

Cette somme serait prélevée sur les crédits dont dispose la direction des Services Sanitaires et Sociaux.

La Commission se montre favorable mais estime que la salle des Fêtes de la rue de la Marbrerie et le Centre Social Educatif de la rue Massenet sont trop rapprochés et qu'un seul centre de distribution suffit pour le quartier de Fives.

.../...

COMMISSION DES FETES ET CEREMONIES

Séance du 27 juin 1972

Foire d'hiver

En raison des travaux d'aménagement du boulevard Jean-Baptiste Lebas, où se déroule traditionnellement la Foire d'hiver, il est à craindre que cette année nous ne puissions pas la laisser s'installer comme à l'habitude.

La Commission est appelée à proposer un autre emplacement.

Le Champ de Mars est trop éloigné et il est à craindre qu'en cette saison, le public ne s'y rende pas.

La Place des Halles constitue un quartier assez "mort".

Les Commissaires, à l'unanimité, voient en l'installation de la Foire d'hiver sur la place de la République, une formule très heureuse et économique de remplacement des illuminations de fin d'année dont ils viennent de souhaiter l'abandon sur cette place.

La Commission propose donc la Place de la République, mais estime qu'il ne faudrait pas y interrompre la circulation.

COMMISSION DES FETES ET CEREMONIES

Séance du 27 juin 1972

Questions diverses

Théâtre Populaire des Flandres

Traditionnellement, à l'occasion de l'organisation des Nuits de Flandres, le T.P.F. sollicite de la Ville sa contribution financière.

Celle-ci lui a été jusqu'à présent accordée sous forme d'une subvention de 25.000 F.

Cette année, en raison de la qualité des spectacles donnés et de la participation de troupes théâtrales renommées, le directeur du T.P.F. souhaite que la subvention soit portée à 32.500 F.

Le budget du service des Fêtes ne comporte au poste "subventions" qu'un crédit de 25.000 F pour le T.P.F. au titre de 1972.

Considérant ce budget et malgré toute la sympathie qu'elle porte au Théâtre Populaire des Flandres, la Commission se trouve dans l'obligation de s'en tenir au crédit accordé.

Fête Nationale

L'an dernier, il a été constaté que certains bals n'obtenaient que très peu de succès, c'est pourquoi, la Commission souhaite en réduire considérablement leur nombre et ne plus retenir que ceux dont l'animation était satisfaisante, c'est-à-dire :

- Rue Garibaldi
- Avenue Verhaeren, groupe H.L.M.
- Place Jacques Fébvrier
- Rue Malsence, angle de la rue Malakoff
- Rue Francisco Ferrer, angle de la rue Dupuytren
- Place Casquette
- Rue des Bois-Blancs, angle de la rue Surcouf.

Toutefois, pour donner satisfaction à l'Union des Commerçants de Wazemmes, quartier particulièrement populaire, qui sollicite de la Ville quelques réjouissances lors de la Fête Nationale, la Commission propose d'organiser sur la Place de la Nouvelle Aventure :

1°) le jeudi 13 juillet, en soirée, un bal populaire

2°) le vendredi 14 juillet, de 10 heures à 17 heures, une exhibition qui pourrait être donnée par le Club du Chien Boxer et de 17 heures à 19 heures, une démonstration de boxe, avec le concours du Boxing-Club des Flandres.

Les Majorettes de Lille

M. CATESSON informe les membres de la Commission qu'il a reçu Mme LEZENNEC, Directrice des Majorettes de Lille, laquelle lui a fait part des problèmes suivants qui se posaient pour son groupement :

1) Difficultés rencontrées pour obtenir un groupe de musiciens digne d'accompagner sa formation lors des déplacements qu'elle effectue.

.../...

2) Nécessité de posséder une somme de 6.000 F afin de procéder à l'achat de nouvelles bottes, bâtons et matériel.

3) Souci de disposer définitivement d'une salle dans le quartier de Wazemmes, car elle se trouve actuellement en possession d'un siège sans titre.

En ce qui concerne le premier point, M. CATESSON comprend parfaitement qu'une société de majorettes ne gagne pas à être précédée par une voiture sonorisée.

M. CATESSON a pu constater de nombreuses fois que la Fanfare "Les P'tits Quinquins", qui accompagne les Majorettes de Lille, laissait une mauvaise impression par sa tenue négligée. C'est pourquoi il faudrait trouver une formule en prélevant sur le crédit de l'Harmonie Municipale une somme de 5.000 F afin de subventionner une petite formation de 12 à 15 musiciens capables de se produire avec les Majorettes de Lille et représenter notre Ville.

Au sujet de la subvention, il y a peu d'espoir de pouvoir la prévoir au budget supplémentaire. La question pourrait être revue l'an prochain.

Quant au siège, une démarche pourrait être effectuée auprès de M. BRIFFAUT afin de demander la mise à la disposition des majorettes de Lille de l'ancienne école Ampère, rue Jules Guesde.

Fête de la Bière

M. CATESSON demande à ses collègues quels sont les échos qu'ils ont pu recueillir au sujet de la Fête de la Bière qui vient de se dérouler Place de la République.

De l'avis général, cette manifestation nouvelle et plaisante a satisfait un bon nombre de lillois.

M. CATESSON informe la Commission qu'en compagnie de M. RAILLE, Président de l'Union Commerciale de Lille-Centre, il a rencontré l'organisateur de cette fête et qu'au cours de cette réunion, une fois de plus, a été évoquée la nécessité de créer un comité des fêtes afin de s'allier le maximum de participation des différents groupements de la Ville.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 heures 30.

Le Président de la Commission,

Le Secrétaire,

C. CATESSON

H. HOUZE

VILLE DE LILLE
Secrétariat Général



COMMISSION DES FETES ET CEREMONIES

Je vous prie de vouloir bien assister à la réunion de la Commission des Fêtes et Cérémonies qui aura lieu à l'Hôtel de Ville, Salle de réunions du Cabinet des Adjoints, le lundi 30 octobre 1972 à 19 heures.

ORDRE DU JOUR

- I - Kermesses de quartiers
- 2 - Perception des frais de consommation d'eau pour foires et kermesses
- 3 - Festivités 1973
- 4 - Questions diverses.

Hôtel de Ville, le 23 octobre 1972

L'Adjoint au Maire
Président de la Commission
des Fêtes et Cérémonies,

C. CATESSON.



COMMISSION DES FETES ET CEREMONIES

Séance du 30 octobre 1972

La Commission des Fêtes et Cérémonies s'est réunie à l'Hôtel de Ville, le 30 octobre 1972 à 19 heures, salle de réunions du Cabinet des Adjointes, sous la présidence de M. Claude CATESSON, Adjoint délégué aux Fêtes et Cérémonies publiques.

Etaient présents :

M. BOUTILLEUX	Conseiller Municipal
M. BURIE	"
M. HUET	"
Mme LASSON	"
M. LEFEVRE	"
M. SIROT	"

Etaient excusés :

M. DERNONCOURT	Conseiller Municipal
M. DURIER	"

Le procès-verbal de la réunion du 27 juin 1972 est adopté.

Toutefois M. BOUTILLEUX fait remarquer que contrairement à ce qu'il a été dit lors de cette réunion, il lui apparaît indispensable de maintenir le centre de distribution du colis de fin d'année initialement prévu à la M.M.J.C. de la rue Massenet ceci en raison même de l'étendue géographique du secteur de Fives.

Dans le même esprit, M. LEFEVRE souhaiterait que le quartier St-Maurice soit également pourvu d'un centre de distribution.

Il est pris acte de ces observations mais M. CATESSON fait remarquer que ce problème n'est pas de la compétence de la Commission des Fêtes et qu'il suivra les conclusions de la Commission de la Famille.

COMMISSION DES FETES ET CEREMONIES

Séance du 30 octobre 1972

KERMESSES DE QUARTIER

Monsieur le Président informe la Commission qu'il a été saisi d'une demande de la part des forains tendant à la création sur la place des Halles d'une kermesse foraine pendant une période comprise entre le 15 janvier et le 31 mars.

La Commission après avoir discuté de cette question émet un avis favorable à l'installation de la kermesse pour tenir compte qu'elle serait un heureux complément au cortège organisé à cette époque par l'Union des Commerçants de la rue Gambetta et qu'elle permettrait de redonner un peu d'animation à ce quartier qui en est dépourvu depuis le transfert des Halles centrales.

Cependant il apparaît souhaitable, avant que cette mesure ne soit mise en pratique, d'en informer le Conseil d'Administration après avis de la Commission de la circulation.

Dans l'hypothèse où une suite favorable serait donnée à cette affaire, il demeure entendu que cette kermesse serait installée à titre d'essai pour une durée de 15 jours et que les métiers forains la composant devraient être présentables.

COMMISSION DES FETES ET CEREMONIES

Séance du 30 octobre 1972

FRAIS DE CONSOMMATION D'EAU DANS LES FOIRES ET KERMESSSES

La Commission est appelée à donner son avis pour répondre à une question posée par M. le Trésorier principal qui désire savoir dans quelle mesure les frais de consommation d'eau des foires et kermesses sont récupérés auprès des industriels forains.

Jusqu'à présent, la totalité de ces frais est supportée par la Ville.

La Commission considérant que c'est une somme de 8.000 Fr qui a été payée, en 1971, au service des eaux de la Communauté Urbaine de Lille, estime qu'il y a lieu d'envisager la récupération de ces frais auprès des forains.

Après avoir étudié les différents aspects du problème, elle arrive à la conclusion que la perception d'un forfait pour frais de consommation d'eau avec tarif spécial pour les buvettes est la seule formule qui puisse être pratiquement réalisable.

Elle charge par conséquent le Service des Fêtes de procéder à l'élaboration d'un barème qui lui sera soumis lors d'une prochaine réunion.

COMMISSION DES FETES ET CEREMONIES

Séance du 30 octobre 1972

FESTIVITES 1973

Dans le cadre de la préparation du programme des fêtes pour 1973 les Commissaires sont appelés à donner leur avis quant à l'orientation à prendre en la matière.

Du débat qui s'ensuit, il ressort que la Commission voudrait dégager une véritable politique des fêtes pour les années qui viennent. Deux directions pourraient leur être données :

1) Aide maximum aux manifestations de quartier :

En effet, ainsi que le fait remarquer M. BURIE, et la Commission l'approuve, certains groupements cherchent d'eux-mêmes à créer leur propre animation, (c'est le cas notamment à Fives, rue de la Monnaie, rue Gambetta, rue du Faubourg des Postes, etc...)

C'est pourquoi il serait judicieux pour la Ville de Lille d'encourager en aidant au maximum les initiatives qui pourraient être prises dans le but de concourir à l'animation d'un quartier.

2) les fêtes municipales :

En ce qui concerne les fêtes organisées à l'échelon municipal, il apparaît que de nos jours les lillois de plus en plus profitent de la Pentecôte ou des fêtes de Lille pour s'évader de la cité, rendant vains les efforts qui pourraient être faits en vue de l'organisation de grandes manifestations.

Il est donc évident que le problème doit être reconsidéré en essayant d'organiser dans la période mars-avril-mai, une grande semaine de carnaval pour renouer avec la tradition.

Toutefois, il semble raisonnable, pour ne pas compromettre les chances de réussite d'une telle opération, de ne la prévoir qu'à partir de 1974.

En 1973, il est d'ores et déjà prévu une semaine de l'automobile dans le courant du mois d'avril. Le budget de cette manifestation bien que n'étant pas encore exactement chiffré serait de l'ordre de 150.000 Fr.

La grande fête traditionnelle qu'est la braderie de Lille pourrait également servir de support à l'organisation de festivités importantes et la Commission est d'avis que tout doit être mis en oeuvre pour la renforcer ainsi que les fêtes de Fives.

Il n'en reste pas moins qu'en ce qui concerne le programme des réjouissances populaires organisées à l'occasion de la Pentecôte, des fêtes de Lille et du 14 juillet, celui-ci continuerait d'être établi avec la participation de clubs sportifs, canins, groupements de théâtre et comités de quartiers.

Les moyens financiers nécessaires à la réalisation de cette politique seraient divisés en deux tranches :

- 1) le budget ordinaire pour les festivités traditionnelles
- 2) un budget spécial pour les grosses manifestations.

En outre, la Commission des fêtes est amenée à constater que pour la mise en oeuvre des grosses manifestations, il y aurait lieu de créer impérativement un comité des fêtes ayant une autonomie de gestion permettant ainsi une plus grande souplesse dans l'exécution du programme des fêtes.

Outre des élus et des fonctionnaires municipaux, ce comité comprendrait des représentants de groupements culturels, artistiques, commerciaux, etc... Il pourrait encaisser des recettes (publicité etc...) ce qui permettrait de réduire sensiblement le coût des festivités.

COMMISSION DES FETES ET CEREMONIES

Séance du 30 octobre 1972

QUESTIONS DIVERSES

Illuminations de fin d'année :

M. CATESSON informe les membres de la Commission que les travaux d'installation des illuminations prévues Place du Général de Gaulle sont actuellement en cours et que tout semble devoir se dérouler normalement.

A ce propos, le Président indique que des contacts ont été pris avec l'O.R.T.F. afin d'étudier avec cet organisme la possibilité de donner une vie à ce décor.

En effet, c'est en cette fin d'année qu'aura lieu, à Lille notamment, le lancement officiel de la 3e chaine couleur et c'est l'occasion pour la Ville de profiter des circonstances pour donner le maximum de publicité à ces illuminations.

Une réunion est d'ailleurs prévue prochainement avec les responsables de l'O.R.T.F. afin de mettre au point dans le détail les différentes manifestations qui auront lieu.

Parmi les motifs qui composent le décor des illuminations figure une coupe sur laquelle sera posée une grande carte de voeux. Les commissaires, appelés à donner leur avis sur l'inscription qui y figurera proposent :

"Meilleurs voeux de votre Municipalité" avec l'écusson de la Ville de Lille.

Fonctionnement du service des fêtes :

Dans le cadre des attributions qui sont dévolues au service et en raison de l'accroissement des manifestations qui se déroulent à l'extérieur de la Mairie, la Commission est de plus en plus convaincue de la nécessité pour le service des fêtes de disposer d'un véhicule qui lui soit propre.

Cette formule, outre l'amélioration qu'elle apporterait à l'exécution des tâches qui incombent au service, permettrait d'éviter comme cela se produit actuellement, de mobiliser pendant quelquefois plusieurs heures, une camionnette, une voiture de tourisme et leurs chauffeurs.

En conséquence les commissaires à l'unanimité expriment le voeu que cette suggestion soit retenue et que très rapidement le service des fêtes soit doté d'une voiture.

Par ailleurs la Commission estime également que le chef du service des fêtes doit pouvoir, lorsque cela apparaît utile, se déplacer dans d'autres villes afin de rencontrer les fonctionnaires responsables et se rendre compte des méthodes qui y sont employées.

o
o

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 heures 15
Le Président de la Commission, Le Secrétaire,

C. CATESSON

H. HOUZE

VILLE DE LILLE
Secrétariat Général



COMMISSION DES FÊTES ET CEREMONIES

Je vous prie de vouloir bien assister à la réunion de la Commission des Fêtes et Cérémonies qui aura lieu à l'Hôtel de Ville, Salle de réunions du Cabinet des Adjoints, le mercredi 22 novembre 1972 à 19 heures.

ORDRE DU JOUR

- I - Illuminations de la Grand'Place
- II - Semaine de l'Automobile
- III - Questions diverses.

Hôtel de Ville, le 17 novembre 1972.

L'Adjoint au Maire
Président de la Commission
des Fêtes et Cérémonies,

C. CATESSON.



COMMISSION DES FETES ET CEREMONIES

Séance du 22 novembre 1972

La Commission des Fêtes et Cérémonies s'est réunie à l'Hôtel de Ville, le 22 novembre 1972 à 19 heures, salle de réunions du Cabinet des Adjointes, sous la présidence de M. Claude CATESSON, Adjoint délégué aux Fêtes et Cérémonies publiques.

Etaient présents :

M. BOUTILLEUX	Conseiller Municipal
M. BURIE	"
M. HUET	"
Mme LASSON	"
M. LEFEVRE	"
M. SIROT	"

Etaient excusés :

M. DERNONCOURT	Conseiller Municipal
M. DURIER	"

Le procès-verbal de la réunion du 30 octobre 1972 est adopté, mais M. SIROT estime que la somme de 150.000 frs, prévue comme budget de la semaine de l'automobile, est trop importante.

Il lui est précisé que cette prévision a été établie en raison de l'importance que l'on compte donner à cette manifestation.

.../...

.. . . .

COMMISSION DES FETES ET CEREMONIES

Séance du 22 novembre 1972

ILLUMINATIONS DE LA PLACE DU GENERAL DE GAULLE

Les commissaires sont informés que la date de mise en service des motifs installés par l'Administration Municipale sur cette place pourrait être fixée à partir du 15 décembre, les travaux ne pouvant être terminés avant cette date.

D'un commun accord, les commissaires proposent la date du samedi 16 décembre qui leur paraît la plus propice pour la cérémonie d'inauguration laquelle pourrait avoir lieu avec la participation de l'Harmonie Municipale.

En ce qui concerne les horaires, ceux-ci seraient fixés comme suit :

- de 16 heures 45 à 0 heure 30 la semaine sauf le samedi,
- de 16 heures 45 à 3 heures le matin les samedis, dimanches et jours de Noël et de l'An

Compte tenu des crédits dont dispose le Service des Fêtes et de l'importance des dépenses à prévoir pour la consommation de courant de ces motifs, il semble raisonnable de fixer au dimanche 7 janvier 1973 la date de cloture de ces illuminations.

Le problème de l'extension des illuminations de la Grand'Place est évoqué ensuite par les commissaires et notamment en ce qui concerne des rappels de motifs lumineux Place de la Gare par exemple.

De la discussion qui s'ensuit, il ressort qu'il est prématuré d'engager l'avenir avant d'avoir pu apprécier le résultat des illuminations de la Grand'Place.

A ce propos, M. CATESSON informe la Commission que des contacts ont été pris avec l'O.R.T.F. et qu'une sonorisation de la Place du Général de Gaulle sera installée par les soins de cet organisme pendant la durée des fêtes.

.../...

COMMISSION DES FETES ET CEREMONIES

Séance du 22 novembre 1972

SEMAINE DE L'AUTOMOBILE

M. CATESSON fait part aux membres de la Commission des prévisions qui ont été faites en ce qui concerne le programme de la semaine de l'automobile.

Celui-ci serait approximativement constitué par les manifestations suivantes :

- Ouverture de la semaine par une démonstration motocycliste (rassemblement de motos)
- Exhibition du peloton acrobatique de la Police Nationale
- Concours de junicode (dans le courant de la semaine) avec la participation des enfants des écoles.
- Il est prévu également au Palais Rameau, une exposition de voitures et de motos, à laquelle pourrait être jumelé un concours d'élégance, c'est à dire une présentation de mode et de couture.
- Pour cloturer la semaine, il est prévu une participation genre auto-cross sur l'Esplanade avec la participation de grandes marques automobiles et de coureurs de renommée internationale.

L'organisation de toutes les manifestations qui auront lieu pendant cette semaine sera réalisée avec le concours des principales firmes automobiles, des pétroliers et d'une façon générale par des sociétés qui touchent de près ou de loin l'automobile.

En conclusion de l'exposé de M. CATESSON, la Commission souhaite qu'un budget prévisionnel de cette semaine soit établie par le service dès que celui-ci sera en mesure de le faire.

.../...

COMMISSION. DES FETES ET CEREMONIES

Séance du 22 novembre 1972

QUESTIONS DIVERSES

RECUPERATION DES FRAIS DE CONSOMMATION D'EAU DES FOIRES ET KERMESSES.

A la demande de M. le Trésorier Principal, le problème de la récupération **des frais** de consommation d'eau des foires et kermesses est posé aux membres de la Commission.

Actuellement, ces frais peuvent être chiffrés à 8.000 frs par an. Il est admis par la Commission que la question doit être étudiée surtout en ce qui concerne les trois principales manifestations foraines de l'année, c'est à dire, foires de Pâques, de Septembre et d'Hiver.

Afin de permettre une répartition équitable des dépenses d'eau entre les forains et après avoir examiné plusieurs formules, la Commission considère que devant les difficultés existant pour connaître la consommation réelle de chaque forain, la seule solution possible est celle de l'établissement d'un forfait.

Il s'ensuit que le barème applicable à compter du 1er janvier 1973, devrait pouvoir être le suivant :

- foire de Pâques : 20 frs
- foire de septembre : 40 frs
- foire d'Hiver : 30 frs

Il est toutefois observé qu'en ce qui concerne les buvettes, grosses consommatrices d'eau, il apparaît que le tarif peut aisément être doublé.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 heures.

Le Président de la Commission

Le Secrétaire,

C. CATESSON

H. HOUZE.

VILLE DE LILLE
Secrétariat Général



COMMISSION DES FETES ET CEREMONIES

Je vous prie de vouloir bien assister à la réunion de la Commission des Fêtes et Cérémonies qui aura lieu à l'Hôtel de Ville, Salle de réunions du Cabinet des Adjoints, le mardi 6 février 1973 à 18 heures 30.

ORDRE DU JOUR

- I - Analyse du Budget 1973.
- 2 - Calendrier 1973.
- 3 - Fêtes de l'Automobile.
- 4 - Questions Diverses.

Hôtel de Ville, le 1er février 1973

L'Adjoint au Maire
Président de la Commission
des Fêtes et Cérémonies

C. CATESSON



COMMISSION DES FETES ET CEREMONIES

Séance du 6 février 1973

La Commission des Fêtes et Cérémonies s'est réunie à l'Hôtel de Ville, le 6 février 1973 à 18 heures 30, salle de réunions du Cabinet des Adjoints, sous la présidence de M. Claude CATESSON, Adjoint délégué aux Fêtes et Cérémonies publiques.

Etaient présents :

M. BOUTILLEUX	Conseiller Municipal
M. HUET	"

Etaient excusés :

M. BURIE	Conseiller Municipal
M. DERNONCOURT	"
M. DURIER	"
Mme LASSON	"
M. LEFEVRE	"
M. SIROT	"

Le procès-verbal de la réunion du 22 novembre 1972 est adopté.

.../...

COMMISSION DES FETES ET CEREMONIES

Séance du 6 février 1973

I - ANALYSE DU BUDGET DE 1973

A la demande de M. l'Adjoint CATESSON, l'analyse du budget 1973 du Service des Fêtes a été inscrit à l'ordre du jour de la Commission.

Dès le début de la discussion, il est fait remarquer au Président que le budget général de la Ville ne sera discuté qu'au cours d'une prochaine réunion du Conseil Municipal et que, par conséquent, il est impossible d'examiner cette question.

Dans ces conditions, M. CATESSON propose de passer à l'examen détaillé des propositions budgétaires qui ont été faites par le service ; mais il précise qu'il y aura lieu, pour la préparation du budget de 1974, de réunir la Commission en Mai prochain.

Après avoir passé en revue chacun des postes budgétaires, la Commission constate que, dans la mesure où la dotation qui sera faite au titre de 1973 correspondra aux prévisions établies, une somme approximative de 20.000 Fr sera disponible pour organiser autre chose que les manifestations traditionnelles.

II - FETE DE L'AUTOMOBILE

La semaine de l'automobile qui doit se dérouler du 29 avril au 6 mai 1973 comporte un programme dont une bonne partie doit être réalisée avec le concours de firmes automobiles et notamment la Régie Renault.

Or, à ce jour, il est permis de penser que les participations promises risquent de faire défaut.

En conséquence, pour éviter le fiasco, la Commission demande de prévoir un budget de 50.000 Fr permettant au service des Fêtes de se charger de toute l'organisation de cette manifestation.

.../...

COMMISSION DES FETES ET CEREMONIES

Séance du 6 février 1973

III - QUESTIONS DIVERSES

M. l'Adjoint CATESSON rend compte à la Commission que le "Club Sciences et Service" qui organisait un bal dans le quartier de Moulins-Lille, en décembre 1972, n'a pu obtenir, alors que lui-même l'avait promis, l'aide matérielle et financière de la Ville de Lille.

Des explications données par M. HOUZE, Chef du Service des Fêtes, il ressort que, faute par les organisateurs d'avoir saisi M. le Maire lui-même d'une demande officielle, il n'a pu être possible de participer financièrement à l'organisation d'une manifestation privée se situant en dehors des festivités traditionnelles organisées par la Ville.

°

° °

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 heures 15.

Le Président de la Commission,

Le Secrétaire,

C. CATESSON

H. HOUZE

VILLE DE LILLE

Secrétariat Général



COMMISSION DES FETES ET CEREMONIES

Je vous prie de vouloir bien assister à la réunion de la Commission des Fêtes et Cérémonies qui aura lieu à l'Hôtel de Ville, Salle de réunions du Cabinet des Adjoints, le mardi 23 octobre 1973 à 18 heures 30.

ORDRE DU JOUR

- Illuminations de fin d'année
- Programme des festivités pour 1974
- Questions diverses.

Hôtel de Ville, le 4 octobre 1973.

l'Adjoint au Maire
Président de la Commission
des Fêtes et Cérémonies,

P. DASSONVILLE.



COMMISSION DES FETES ET CEREMONIES

Séance du 23 octobre 1973



La Commission des Fêtes et Cérémonies s'est réunie à l'Hôtel de Ville, le 23 octobre 1973 à 18 heures 30, salle de réunions du Cabinet des Adjointes, sous la présidence de M. Pierre DASSONVILLE, Adjoint délégué aux Fêtes et Cérémonies publiques.

Etaient présents :

M. BOUTILLEUX	Conseiller Municipal
M. BURIE	" "
M. HUET	" "
M. LEFEVRE	" "
M. SIROT	" "
M. WAVRANT	" "

Etaient excusés :

M. DERNONCOURT	Conseiller Municipal
M. DURIER	" "

COMMISSION DES FETES ET CEREMONIES

Séance du 23 octobre 1973

ILLUMINATIONS DE FIN D'ANNEE

A la suite d'une intervention de M. RAILLE, Président de l'Union Lilloise du Commerce et de la petite industrie, le problème des illuminations de fin d'année dans les artères commerçantes du Centre de la Ville est de nouveau posé et le Conseil d'Administration, lors de sa réunion du 1er octobre 1973 a souhaité que la Commission des fêtes se saisisse de la question.

Après avoir fait le point de la situation en matière d'illuminations, à savoir, qu'actuellement les Unions Commerciales supportent les frais de location et de pose des motifs lumineux et que l'Administration Municipale prend à sa charge les consommations de courant électrique, M. L'Adjoint DASSONVILLE donne la parole à M. HUET conseiller Municipal, qui a plus particulièrement étudié cette question.

M. HUET donne lecture d'un article paru, le 27 décembre 1972, dans "La Voix du Nord" qui énonce :

"Si, Grand-Place, les Lillois ont droit à un véritable spectacle "Son et Lumière", par contre, en d'autres quartiers de la ville jadis éclaboussés de lumière, c'est le temps de l'austérité. Et encore une fois, c'est malaise de finance. On a déjà dit que la municipalité avait supprimé les guirlandes de la place de la République pour concentrer les feux et la dépense Grand-Place.

Mais rue Neuve, rue de Béthune, pas le moindre scintillement exceptionnel ; ailleurs on n'a posé qu'une guirlande sur deux. On sait que le long des rues, ce sont les commerçants qui font les frais de l'installation des motifs lumineux, la ville intervenant pour régler la facture d'électricité. Or, la pose et la location d'un tel motif peuvent valoir de 500 à 1000 F selon son importance. Si l'on veut en installer un tous les quinze mètres, on arrive vite à faire monter la note à 10.000 F.

Et les unions de commerçants trouvent la charge lourde, voire insupportable. En particulier ceux des nouvelles rues piétonnes, qui doivent contribuer aux frais d'animation. Sans aller jusqu'à préconiser la grève des guirlandes, ils songent aux économies et souhaitent que "la municipalité prenne conscience des lourdes charges qui pèsent sur eux".

Et ils voudraient qu'à l'instar de la ville de Cambrai, où l'on voit les plus belles illuminations de la région, Lille accorde aux unions commerciales des subventions substantielles pour l'animation des rues de la ville. Seront-ils entendus ?".

et de conclure en précisant que si la ville devait participer aux frais de location et de pose des motifs, ce ne serait en aucun cas pour favoriser certains quartiers par rapport à d'autres.

La Commission, unanime, se range à l'avis de M. HUET et estime en outre que pour cette année, il ne peut être envisagé

d'autre possibilité que celle de reconduire les dispositions des années précédentes et de renouveler par ailleurs les illuminations de la Place du Général de Gaulle.

Pour en terminer avec cette affaire, le Président informe les commissaires qu'il va organiser, très rapidement, une réunion à laquelle participeront les adjoints concernés par les illuminations, accompagnés de techniciens municipaux. Les conclusions de ce groupe de travail, seront ensuite communiquées à l'Administration Municipale.

Par ailleurs, les membres de la Commission décident de proposer à l'Administration Municipale les dates et heures ci-après pour les illuminations de fin d'année : du 1er décembre 1973 au 6 janvier 1974

- jours ouvrables, de 16 Heures 45 à 22 Heures
- samedis et dimanches, de 16 Heures 45 à 24 Heures
- veilles et jours de Noël et de l'An, de 16 Heures 45 à 2 Heures du matin.

En ce qui concerne la Grand-Place, il n'est pas encore possible de décider des dates, la mise en place des installations n'étant pas achevée.

COMMISSION DES FETES ET CEREMONIES

Séance du 23 octobre 1973

PROGRAMME DES FESTIVITES POUR 1974

En premier lieu, la Commission examine le programme des fêtes traditionnelles et considère qu'il convient de maintenir, dans ses grandes lignes, ce qui a été réalisé en 1973, c'est-à-dire :

1er Mai - départs de sphériques,
course cycliste,
jeux populaires dans les quartiers.

Pentecôte - Jeux populaires (sauf organisation d'un grand cortège).

Fêtes de Lille - Jeux populaires dans les quartiers.

14 juillet - Bals et jeux populaires dans les quartiers,
feu d'artifice.

Il est bien entendu que toutes améliorations devront pouvoir être apportées le cas échéant et ce dans la limite du crédit dont disposera le service des fêtes.

Le problème de l'organisation, à la Pentecôte 1974, d'une grande manifestation de prestige est ensuite abordé et les commissaires, estimant que plus rien n'a été fait depuis le Tricentenaire, sont d'avis de renouer avec la tradition.

Après en avoir discuté, la commission formule le souhait qu'un grand cortège, composé de groupes folkloriques, carnavalesques et de quelques grandes musiques, puisse se dérouler lors des fêtes de Pentecôte 1974.

Il est donc décidé de saisir Monsieur le Maire d'un projet de programme et de solliciter de l'Administration l'attribution d'un crédit spécial à cette manifestation d'envergure.

A propos des festivités municipales, la commission des fêtes considère qu'il n'est pas assez fait de publicité et souhaite que dans l'avenir, l'information du public soit faite sur une plus grande échelle et notamment par voie d'affiches et par l'intermédiaire du bulletin municipal.

COMMISSION DES FETES ET CEREMONIES

Séance du 23 octobre 1973

QUESTIONS DIVERSES

1° Les 4 jours cyclistes de Dunkerque :

Monsieur le Président donne lecture d'une lettre de M. VERLYNDE, organisateur de la manifestation sportive appelée "Les 4 jours cyclistes de Dunkerque" qui, à l'occasion du 20^{ème} anniversaire de la création de cette épreuve, souhaiterait que la course fasse étape à Lille.

Il est prévu, outre l'arrivée elle-même qui aurait lieu au boulevard des Ecoles, un spectacle de variétés place de la République, sous le patronnage de "La Voix du Nord".

Les membres de la commission, à l'unanimité, émettent un avis favorable à l'organisation de l'étape à Lille le 8 mai 1974, étant entendu que la subvention qui est sollicitée par les responsables devra être prise en compte par le service des sports.

2° Vème Tournoi International de foot-ball cadet des villes jumelées :

M. WASSON, organisateur du Tournoi International de foot-ball cadet des villes jumelées, sollicite, comme il le fait tous les deux ans depuis 1966, l'aide financière et matérielle de la Ville.

Considérant le succès remporté par cette manifestation, qui coïncide avec les Fêtes de Lille, la Commission donne son accord pour reconduire les dispositions des tournois précédents.

Il serait donc alloué une subvention de 40.000 Fr et les services municipaux fourniraient l'aide matérielle et technique nécessaire.

A l'occasion de l'examen de cette question, les commissaires soulèvent le problème de leur compétence concernant cette manifestation sportive qui se déroule avec la participation de villes jumelées à Lille. Il existe une commission des sports ainsi qu'une commission des jumelages.

3° Théâtre "La Fontaine", spectacle de marionnettes :

La Compagnie du Théâtre "La Fontaine" propose pour les fêtes de fin d'année, un spectacle de marionnettes dont il avait été envisagé de faire profiter les enfants des municipaux lors de la fête de Noël au Sébastopol.

Compte tenu que ce divertissement ne doit avoir lieu que devant un public maximum de 300 personnes et que le castelet ne fait que 4 mètres d'ouverture, les membres de la Commission des fêtes estiment que cette proposition ne peut être retenue.

.../...

Toutefois, en raison de la qualité du spectacle offert et de son prix relativement peu élevé, elle propose de transmettre la correspondance à la commission de la Jeunesse et de la Famille, qui aura très certainement l'occasion de le produire dans le cadre de sa délégation.

4° Feu d'artifice du 14 juillet :

Par suite d'une réclamation de M. OURSEL, Conservateur du Palais des Beaux-Arts, qui estime que "les rampes de lancement des fusées" sont trop près du Musée, la commission est appelée à donner son avis sur la question de l'organisation du feu d'artifice Place de la République.

Après une discussion au cours de laquelle il est précisé que les points de départ des fusées sont situés dans la pelouse qui entoure le musée, les commissaires estiment injustifiées les craintes de M. OURSEL, d'autant que chaque fois les services de sécurité, la police et les sapeurs-pompiers sont avertis et présents sur les lieux.

Les membres de la commission considèrent, en outre, que s'il fallait abandonner la Place de la République, un cadre prestigieux en plein centre de Lille serait perdu.

A cette occasion, le Président signale que l'organisation du feu d'artifice place de la Nouvelle Aventure a été abandonnée depuis deux ans en raison du manque de dégagement pour le public et de la mauvaise visibilité causée par les arbres. Les commissaires approuvent cette position.

5° Illuminations diverses :

a) L'Union Commerciale de la rue Nationale organise du 5 au 10 novembre 1973 une semaine d'animation et sollicite à cette occasion la prise en charge par la Ville des dépenses de courant électrique qui seront occasionnées par la mise en service des motifs lumineux installés dans la rue.

Après un échange de vues, les membres de la Commission émettent, à titre tout à fait exceptionnel, un avis favorable à la prise en considération de cette requête.

b) L'Union des Commerçants de Wazemmes organisera, dans le courant du mois de décembre prochain, une opération commerciale patronnée par "Nord-Matin".

A cette occasion, il est demandé qu'un sapin soit installé Place de la Nouvelle Aventure.

Avis favorable de la Commission des Fêtes qui précise cependant que l'illumination et la décoration devront être réalisées par les intéressés.

6° Foire de Pâques :

Le Président informe ses collègues qu'il a été saisi d'une demande de la direction de la Foire Commerciale de Lille tendant à obtenir que les dates de la Foire-attractions de Pâques à l'Esplanade ne coïncident pas avec celles de la Foire Commerciale.

De l'examen de la question, il ressort que la manifestation foraine est inscrite au calendrier des foires et kermesses et qu'il n'est pas possible de la déplacer.

7° Tournoi Mondial de jeu de dames en 1974 :

M. BROGNARD, Président de la Fédération de jeu de dames, envisage d'organiser en 1974, aux fêtes de Lille, un tournoi mondial de jeu de dames et sollicite à cette occasion, une subvention de 3000 F.

La Commission considérant le succès habituellement rencontré chaque année par le tournoi international qu'organise M. BROGNARD, est d'avis d'accueillir favorablement cette demande.

8° Proposition de spectacle gratuit :

L'Agence de spectacles "Guy MASSON" propose d'organiser gratuitement un spectacle de music-hall au profit d'une oeuvre de la Ville de Lille, le 28 décembre 1973 ou le 2 janvier 1974.

La commission, très sensible au geste de M. MASSON, l'en remercie et propose de soumettre cette offre au Bureau d'Aide Sociale.

Avant de clôre la séance, M. le Président informe ses collègues qu'il a reçu, à la fin du mois d'août, une lettre de M. DERNONCOURT, Conseiller Municipal, qui demandait à ce qu'un effort soit fait dans le cadre de l'animation de Saint-Sauveur et notamment à l'occasion de la kermesse "A l'Ombre du Beffroi".

Devant l'urgence de la décision à prendre, la kermesse avait lieu les 8 et 9 septembre, M. l'Adjoint DASSONVILLE a donné des instructions au service des fêtes pour qu'une société musicale soit fournie aux organisateurs. La Commission approuve cette initiative.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 H 30.

Le Président de la Commission,

Le Secrétaire,

P. DASSONVILLE.

H. HOUZE.

VILLE DE LILLE

Secrétariat Général



COMMISSION DES FETES ET CEREMONIES

Je vous prie de vouloir bien assister à la réunion de la Commission des Fêtes et Cérémonies qui aura lieu à l'Hôtel de Ville, salle de réunions du Cabinet des Adjointes, le mercredi 6 mars 1974 à 18 heures 30.

ORDRE DU JOUR

- Cortège de la Pentecôte 1974
- Fixation du programme des festivités traditionnelles 1974
- Questions diverses.

Hôtel de Ville, le 2 mars 1974.

l'Adjoint au Maire
Président de la Commission
des Fêtes et Cérémonies,

P. DASSONVILLE

COMMISSION DES FETES ET CEREMONIES

Séance du 6 mars 1974



La Commission des Fêtes et Cérémonies s'est réunie à l'Hôtel de Ville, le 6 mars 1974 à 18 heures 30, salle de réunions du Cabinet des Adjoints, sous la présidence de M. Pierre DASSONVILLE Adjoint délégué aux Fêtes et Cérémonies publiques.

Etaient présents :

M. BOUTILLEUX	Conseiller Municipal
M. DERNONCOURT	" "
M. HUET	" "
M. LEFEVRE	" "
M. SIROT	" "
M. WAVRANT	" "



Etaient excusés :

M. BURIE	Conseiller Municipal
M. DURIER	Conseiller Municipal

En ouvrant la séance, le Président informe la Commission qu'à l'occasion de l'examen du budget 1974, le Conseil d'Administration s'est penché sur le problème des fêtes et cérémonies et qu'il a été décidé que le service des fêtes serait rattaché à la Direction des relations publiques dont les activités sont, à certains égards, très proches du service dont il a la délégation.

Il demande en conséquence aux commissaires de réfléchir à cette opération qui devrait permettre dans l'avenir d'obtenir une meilleure efficacité dans l'organisation des manifestations municipales.

Par ailleurs, il signale aux membres de la Commission qu'une semaine d'animation de quartiers est prévue du 29 avril au 4 mai 1974 à l'initiative de sa collègue Mlle BOUCHEZ. Toutefois il regrette que l'avis de la Commission des Fêtes n'ait pas été sollicité au préalable d'autant que pour la plupart des manifestations qui doivent se dérouler, le concours du service des fêtes sera sollicité.

A propos de l'animation des quartiers, le Président demande à ses collègues de prendre conscience du problème qui se pose actuellement et qui risque de s'amplifier dans l'avenir ; en effet, à l'exemple du quartier de Fives, d'autres Unions Commerciales de Lille envisagent l'organisation de cortèges et sollicitent l'aide financière de la Ville. Il est donc à craindre que le nombre de requêtes de ce genre croisse d'année en année alors que, dans l'état actuel du budget du service, rien ne permet de leur réserver, même partiellement, une suite favorable.

L'évocation de cette situation met en évidence la nécessité de revoir le problème de l'animation des quartiers notamment au niveau des compétences et du financement.

La Commission précise toutefois que seuls les groupements ayant fait preuve d'initiative devraient pouvoir être aidés dans le cadre de l'animation des quartiers.

COMMISSION DES FETES ET CEREMONIES

Séance du 6 mars 1974

GRAND CORTEGE DE LA PENTECOTE 1974

Le Président fait part aux commissaires du souhait de M. le Maire de voir se dérouler, à la Pentecôte prochaine, un grand défilé carnavalesque qui permettrait ainsi de renouer avec la tradition.

Un projet de cortège a d'ailleurs été demandé à une agence spécialisée et son examen recueille l'approbation unanime de la commission qui espère vivement que l'Administration Municipale autorisera l'inscription du crédit spécial de 250.000 Fr nécessaire à la réalisation de cette entreprise.

Bien qu'il soit trop tôt pour élaborer dans le détail le déroulement des différentes manifestations, il peut d'ores et déjà être précisé que des retraites aux flambeaux et des concerts seraient donnés le samedi 1er juin dans plusieurs quartiers de la Ville et que le lendemain l'ensemble des sociétés, soit 2500 participants environ, défileraient dans le centre de Lille.

COMMISSION DES FETES ET CEREMONIES

Séance du 6 mars 1974

PROGRAMME DES FESTIVITES TRADITIONNELLES POUR 1974

1er Mai :

La Commission émet l'avis de reconduire le même programme qu'en 1973 soit :

- jeux populaires
- grand prix Roger Salengro (circuit des boulevards), course cycliste organisée en collaboration avec l'entente des clubs cyclistes lillois
- départs de sphériques. Quatre emplacements sont prévus :
 - place Madeleine Caulier
 - place de la Nouvelle Aventure
 - terrain de la Briqueterie (faubourg des Postes)
 - place de la République

A propos du départ du ballon "Ville de Lille", place de la République, le Président fait part aux commissaires du désir de M. le Maire de se trouver à bord accompagné de son chef de Cabinet. Dans le même ordre d'idées, MM. BOUTILLEUX et HUET signalent que, dans la mesure du possible, ils souhaiteraient également effectuer une ascension. L'Association Aérostatique du Nord de la France, propriétaire des ballons, sera consultée sur ce point.

A l'occasion des départs, la participation de la musique des P'tits Quinquins et de la troupe des Majorettes de Lille sera demandée.

Pentecôte - 2 et 3 juin 1974 :

Maintien des jeux populaires et des manifestations traditionnelles (jeu de fléchettes, de beigneau, boules ferrées, démonstration de chiens de défense, etc...) sauf organisation du grand cortège.

Fêtes de Lille - 23 et 24 juin 1974 :

La Commission estime qu'il n'y a pas lieu de modifier le programme habituel car le lundi n'est malheureusement pas férié pour tous les Lillois et de grosses manifestations n'obtiendraient pas le succès que l'on pourrait espérer.

Fête Nationale

13 juillet - La traditionnelle retraite aux flambeaux avec la participation de la Musique du 43e R.I. et des Majorettes de Lille.

La Président propose qu'au cours de la réception qui est offerte chaque année aux participants, la médaille de la Ville soit attribuée au Capitaine PHILIBERT, qui dirige la musique du 43e R.I. La Commission unanime approuve cette idée, l'accord de M. le Maire sera demandé à ce sujet.

- bals populaires dans différents quartiers de la Ville.

.../...

Par contre les membres de la Commission estiment qu'il y a lieu de supprimer le spectacle gratuit de music-hall qui se déroule depuis deux ans maintenant le 13 juillet en soirée au Théâtre Sébastopol. Cette manifestation ne rencontre qu'un succès moyen et il paraît intéressant d'essayer de la remplacer par une seconde retraite aux flambeaux qui, emmenée par l'Harmonie Municipale, partirait du Vieux-Lille.

14 juillet -

- Représentation donnée par le "Caveau Lillois" au Théâtre Sébastopol dans l'après-midi.
- Concert par l'Harmonie Municipale au Jardin Vauban.
- Grand bal populaire, place de la République avec tir d'un feu d'artifice.

A propos du spectacle pyrotechnique, M. l'Adjoint aux fêtes rappelle l'intervention de M. le Conservateur du Palais des Beaux-Arts relative aux risques qui menacent selon lui le musée dont il a la charge. Le Président estime ces craintes injustifiées et cite à ce sujet le Musée du Louvre et le Château de Versailles, monuments devant lesquels se déroule traditionnellement un feu d'artifice. Il précise en outre que M. le Préfet du Nord et les services de sécurité n'ont jamais formulé aucune observation à ce sujet. Au surplus il n'est pas possible de trouver ailleurs un cadre aussi prestigieux et qui attire autant la foule.

La Commission, devant cette situation, suggère de renvoyer le dossier pour examen à M. l'Adjoint DERIEPPE, Président de la Commission auxiliaire de sécurité.

COMMISSION DES FETES ET CEREMONIES

Séance du 6 mars 1974

QUESTIONS DIVERSES

Avant de passer à l'examen des questions diverses, M. l'Adjoint délégué aux fêtes informe les commissaires que, comme lui, M. le Maire estime souhaitable, chaque fois que cela est possible, d'exposer ou de faire défiler les deux géants lillois, Lydéric et Phinaert. A l'unanimité, la Commission approuve cette idée et demande que dans toutes les manifestations municipales importantes nos deux géants soient chaque fois présents.

Fêtes de Fives :

L'Union des Commerçants de Fives, qui organise chaque année à la Braderie un grand cortège à l'aide d'une participation financière de la Ville, sollicite pour 1974 un relèvement de la subvention.

Le budget du service des fêtes étant déjà fixé, les commissaires sont d'avis qu'un effort soit tenté pour donner satisfaction aux intéressés mais seulement dans la limite des disponibilités du service.

Carnaval du Mardi-Gras 1975 :

Monsieur le Maire souhaiterait qu'un carnaval puisse se dérouler en 1975 au Mardi-Gras et auquel les différents quartiers de la Ville seraient invités à participer en procédant à la confection de chars, etc...

La journée pourrait se terminer par un bal masqué salle Roger Salengro.

La Commission pense que l'idée est à retenir et propose de la mettre à l'étude pour l'an prochain.

Illuminations de fin d'année :

En ce qui concerne les illuminations de fin d'année des artères commerçantes de Lille, le Président informe ses collègues de ce que la Commission de la voie publique, par la voix de son Président, M. l'Adjoint THIEFFRY, a accepté le principe de la prise en charge par les services techniques de tout ce qui a trait aux autorisations et à la réglementation en la matière.

Il est bien précisé cependant que rien n'est changé pour ce qui est des illuminations proprement municipales, lesquelles seront mises en place en 1975 après une réunion de travail où seront conviés les responsables des différents services concernés.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 H 30.

Le Président de la Commission,

Le Secrétaire,

P. DASSONVILLE

H. HOUZE

VILLE DE LILLE

Secrétariat Général



COMMISSION DES FETES ET CEREMONIES

Je vous prie de vouloir bien assister à la réunion de la Commission des Fêtes et Cérémonies qui aura lieu à l'Hôtel de Ville, Salle de réunions du Cabinet des Adjointes, le mercredi 9 octobre 1974 à 18 heures 30.

ORDRE DU JOUR

- Illuminations et décorations de fin d'année.
- 75ème anniversaire de la nomination de la Ville de Lille au grade de Chevalier de la Légion d'Honneur.
- Tournoi de lutte des villes jumelées en 1975. Proposition de l'Omni-Sports Fivois.
- Questions diverses.

Hôtel de Ville, le 28 septembre 1974

l'Adjoint au Maire
Président de la Commission
des Fêtes et Cérémonies

P. DASSONVILLE

COMMISSION DES FETES ET CEREMONIES

Séance du 9 octobre 1974



La Commission des Fêtes et Cérémonies s'est réunie à l'Hôtel de Ville, le 9 octobre 1974 à 18 heures 30, salle de réunions du Cabinet des Adjointes, sous la présidence de M. Pierre DASSONVILLE, Adjoint délégué aux Fêtes et Cérémonies publiques.

Etaient présents :

M. BOUTILLEUX	Conseiller Municipal
M. LEFEVRE	" "
M. SIROT	" "

Etaient excusés :

M. HUET	Adjoint au Maire
M. BURIE	Conseiller Municipal
M. DERNONCOURT	" "
M. DURIER	" "
M. WAVRANT	" "

Assistaient également à la réunion :

M. THIEFFRY	Adjoint au Maire
M. ROUSSEL	Directeur des Relations Publiques et de l'Animation Urbaine
M. CAILLIERET	Chef de Bureau au service des Relations Publiques et de l'Animation Urbaine.

COMMISSION DES FETES ET CEREMONIES

Séance du 9 octobre 1974

ILLUMINATIONS ET DECORATIONS DE FIN D'ANNEE

Monsieur DASSONVILLE ouvre la séance en soulevant le problème des illuminations de fin d'année. En cette époque où les restrictions d'énergie sont à l'ordre du jour et en l'absence de décision gouvernementale, quelle doit-être la position de la Ville ? Plusieurs solutions sont envisageables :

- suppression de toute illumination dans toute la Ville.
- limitation à la place du Général de Gaulle.
- reconduction de l'action de 1973.
- extension des illuminations à d'autres quartiers dans la limite des crédits impartis.

Monsieur THIEFFRY a eu l'occasion de rencontrer des commerçants de tous les quartiers de Lille, et en l'absence de M. HUET, expose leurs désirs. Il fait tout d'abord remarquer que la consommation d'électricité consommée par les commerçants s'est élevée l'an dernier à 32.000 Fr. Le désir des commerçants cette année serait que la Ville prenne en plus en charge l'installation (pose et dépose) des motifs lumineux. Cela ferait pour la Ville une dépense supplémentaire de 90.000 Fr. La location des installations resterait à leur charge.

La commission, dans la mesure où il n'y a pas de contre indication gouvernementale, est d'avis d'illuminer la place du général de Gaulle avec les mêmes motifs que l'an dernier. Elle souhaite également reconduire les mesures prises en 1973 en ce qui concerne la prise en charge des dépenses de courant électrique de toutes les unions commerciales qui en feraient la demande même celles qui n'avaient pas participé aux illuminations l'an dernier.

Une somme de 100.000 Fr, prélevée sur les crédits du service des fêtes, ayant été allouée aux services d'architecture pour la remise en état et l'installation des motifs de la place du général de Gaulle, la Commission désirerait connaître le coût de ces opérations. Le reliquat permettrait l'acquisition de nouveaux motifs lumineux qui seraient installés l'an prochain si la situation énergétique le permettait.

La période d'illuminations pour les commerçants est reconduite du 30 novembre 1974 au 5 janvier 1975. En ce qui concerne les motifs de la place du Général de Gaulle, la Commission préconise la période comprise entre le 15 décembre 1974 et le 5 janvier 1975.

La Commission soulève le problème de l'installation des motifs de la place du Général de Gaulle étant donné la présence des parterres du jardin y existant actuellement.

Elle estime souhaitable que l'expérience d'installation de sapins soit reconduite cette année encore tout en ayant constaté que l'expérience coûtait cher aux espaces verts.

Extraits transmis aux services d'architecture et des espaces verts.

COMMISSION DES FETES ET CEREMONIES

Séance du 9 octobre 1974

75ème ANNIVERSAIRE DE LA NOMINATION DE LA VILLE DE LILLE

AU GRADE DE CHEVALIER DE LA LEGION D'HONNEUR

Monsieur DASSONVILLE fait part aux membres de la Commission de la demande présentée à M. le Maire par la Société d'Entraide des Membres de la Légion d'Honneur (section du Nord) tendant à célébrer dans le courant de 1975, le 75ème anniversaire de la nomination de la Ville de Lille au grade de Chevalier de cet Ordre. (Décret du 9 octobre 1900 pour la tenue de la population pendant le siège de 1792).

Monsieur le Maire a déjà donné son accord pour que la Ville parraine l'Annuaire Départemental de cette Société d'Entraide et qu'une soirée à l'Opéra soit placée sous le signe de la Légion d'Honneur.

Est-il opportun de prévoir également des manifestations commémoratives en liaison avec la Société d'Entraide ?

La Commission estime qu'une telle commémoration ne peut se traduire par des festivités folkloriques mais plutôt par des cérémonies de haut prestige parmi lesquelles une réception à "l'Hospice Comtesse" où il serait bon d'inviter tous les lillois décorés de la Légion d'Honneur. La participation de la Garde Républicaine peut également être envisagée.

Monsieur DASSONVILLE et M. le premier Adjoint continueront conjointement les pourparlers avec le Comité d'Entraide de la Légion d'Honneur, étant donné que ces manifestations devraient normalement faire l'objet d'une inscription supplémentaire au budget.

COMMISSION DES FETES ET CEREMONIES

Séance du 9 octobre 1974

TOURNOI DE LUTTE DES VILLES JUMELEES EN 1975

PROPOSITION DE L'OMNI SPORTS FIVOIS

L'Omni Sports Fivois se propose de recevoir lors des Fêtes de Lille en 1975, les équipes de lutte des Villes Jumelées, notamment Liège, et souhaite pouvoir obtenir une aide financière de la Ville.

Marquant son étonnement de voir cette question, qui est du ressort des Affaires Sportives, posée à la Commission des Fêtes, M. le Président demande qu'elle soit retirée de l'ordre du jour compte tenu des informations qu'il va donner concernant les relations franco-belges en 1975, car si l'Omni Sports Fivois veut réaliser une rencontre avec les Villes Jumelées, il est absolument normal qu'il choisisse comme période les semaines franco-belges au cours desquelles des manifestations sont prévues avec la collaboration de la Ville de Liège, durant l'Automne 1975.

COMMISSION DES FETES ET CEREMONIES

Séance du 9 octobre 1974

QUESTIONS DIVERSES

SEMAINES FRANCO-BELGES

Monsieur DASSONVILLE informe la Commission que M. le Bâtonnier Jean LEVY, au titre des Affaires Culturelles, M. Jean HUET, au titre des Affaires Commerciales et lui-même au titre des Fêtes et Cérémonies, ont été appelés à participer à une réunion de travail au Consulat de Belgique, en compagnie d'un représentant du Hainaut et de la Flandre Occidentale ainsi que M. BERNIMOLIN, Attaché au Cabinet du Bourgmestre de la Ville de Liège, afin d'étudier un programme de manifestations s'intitulant "La Belgique à Lille. Automne 1975".

Des manifestations, prévues durant la période du 26 septembre au 15 Novembre 1975, comprendraient :

1. Quinzaine commerciale du 26 septembre au 11 octobre 1975.
2. Journée de promotion alimentaire
3. Expositions :
 - Exposition de prestige au Palais des Beaux-Arts (peintres flamands).
 - Exposition du Livre belge à la Bibliothèque Municipale.
 - Exposition à l'Hospice Comtesse (métiers artisanaux).
 - Exposition sur Antoine Pompe, Architecte belge, à l'Ecole des Beaux-Arts.
 - Exposition Dessins Enfants (concours national de très grande ampleur au Palais Rihour).
 - Exposition Ballets belges.
 - Spectacle audio-visuel sur Belgique industrielle.
 - Exposition itinérante Fabrimétal.
 - Exposition Bijoux d'Art
 - Diamantexpo (Diamantaires d'Anvers au Pavillon Saint-Sauveur).
 - Exposition du Zoo d'Anvers à la Foire Commerciale.
4. Quinzaine du cinéma belge.
5. Conférences et Séminaires :
 - Université Populaire
 - Renaissance du Lille Ancien
 - Séminaires Universitaires.
6. Activités dans cadre jumelage villes Lille-Liège.
7. Spectacles
Dans le cadre du Festival International de Lille:
 - Ballets XXe siècle
 - Misterio Buffo
 - Concert à l'Eglise Saint-Maurice
 - Exposition Peinture Flamande
 - Projection de Films d'Art
 - Soirée Choeurs d'Opéra.

.../...

8. Présentation d'une oeuvre de Michel de Ghelderode par la Compagnie du même nom à Bondues.
9. Présentation d'une oeuvre française par une troupe théâtrale belge. Offre du Théâtre National de Belgique à M. Chabert.
10. Participations des Rotaries, Lions, Club 41, etc...

Il est entendu que ce programme, qui a reçu l'assentiment des ministères belge et français, n'engage pas les finances de la Ville, la Belgique prenant l'opération à son compte.

Cependant, en ce qui nous concerne, dans le cadre des activités du Jumelage Lille-Liège, nous pourrions proposer une réunion de travail afin de dégager une partie typiquement liégeoise tant sur le plan sportif (course cycliste Lille-Liège, rencontre de natation France-Belgique, lutte, comme il a été dit plus haut, match de football Standard de Liège-L.O.S.C.) que culturel (festival choral, orchestre symphonique de Liège, marionnettes liégeoises) ; en envisageant de plus des manifestations populaires au niveau des quartiers.

RECEPTION DES ASSOCIATIONS PATRIOTIQUES ET PORTE-DRAPEAUX

La Commission serait d'avis d'offrir un vin d'honneur aux Associations patriotiques et porte-drapeaux, les 14 juillet, 11 novembre et jour anniversaire de la Libération, après les cérémonies officielles qui se déroulent au Monument aux Morts, dans la Salle du Palais Rihour lorsque son aménagement sera terminée.

Au sujet des réceptions, elle attire l'attention du Cabinet de M. le Maire afin de n'en prévoir le samedi soir et le dimanche après-midi que de façon très exceptionnelle.

ACHAT DE CADEAUX-SOUVENIRS

La Commission estime que la remise de la Médaille de la Ville doit faire l'objet d'un examen sérieux, celle-ci ne pouvant être distribuée couramment en n'importe quelle circonstance.

Toutefois, pour permettre d'offrir à certains visiteurs un souvenir de notre Cité, elle préconise l'achat de petits cadeaux tels que ceux qui lui ont été présentés par un commerçant lillois, la Maison Leclercq et Lacquement : pichet-briquet métal, assiettes, cendriers, appareils à décapsuler les bouteilles, le tout aux armes de la Ville.

FEU D'ARTIFICE DU 14 JUILLET

Monsieur SIROT a remarqué que la prestation de l'artificier chargé du feu d'artifice ne valait pas celle de l'an dernier et que l'on pouvait reprocher trop de "temps morts".

De l'avis général, ce feu doit être plus aérien et à cadence très rapide.

.../...

En 1975, les travaux de la "Place de la République" ne permettront plus d'y prévoir cette manifestation, il faudra donc se replier vers la Place de "La Nouvelle Aventure" ou "Porte de Paris".

Il y aura lieu également de réduire le nombre de chaises installées pour les personnalités officielles.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 heures 30.

Le Président de la Commission,

Le Secrétaire,

P. DASSONVILLE

F. CAILLIERET